Canadian Heritage

2003-2004
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2003.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.communication.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2004-III-98
ISBN: 0-660-62214-9

Canadian Heritage

2003-2004 Estimates

A Report on Plans and Priorities

Approved

Minister of Canadian Heritage

Minister's Message

Canadians are becoming increasingly aware of the importance of their culture and diversity and are looking for ways to deepen their notion of a shared citizenship. For all of us, to be Canadian means to be open to differences and to appreciate the cultural richness that comes with our diversity.

The Department of Canadian Heritage is working to strengthen this sense of belonging and to ensure that our diversity remains our advantage in the cultural, social, political and economic domains. In an era of globalization, Canadians cannot take their values and culture for granted. We must therefore take steps to foster the expression of these values that we cherish and that embody our citizenship. We must also demonstrate to the world our commitment to promoting our cultural richness and diversity.

The Department of Canadian Heritage, in co-operation with its many partners, is proud to support the work and success of our artists, creators, athletes and all those who, through their volunteer work, embody our values and contribute to the cultural vitality of Canada. The expression of our values and creativity benefits all Canadians.

This *Report on Plans and Priorities for 2003-04* presents the objectives the Department of Canadian Heritage has set for itself to encourage Canadians to better know their history, culture and values, to better know one another and to make connections amongst each other. It highlights the programs and activities the Department will undertake to achieve these objectives, whether they pertain to promoting official languages and our cultural diversity, or supporting Aboriginal peoples, our athletes and our artists.

I hope that these plans and priorities will resound with those they are intended to better serve. Canada will be stronger and richer as a result of the dynamism and creativity of its citizens and the model of society we will have succeeded in building for future generations.

Sheila Copps

103-04602/

MANAGEMENT REPRESENTATION STATEMENT

I submit, for tabling in Parliament, the 2003-2004 Report on Plans and Priorities (RPP) for the **Department of Canadian Heritage**.

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide to the preparation of the 2003-2004 Report on Plans and Priorities*:

- It accurately portrays the organization's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by TBS.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Judith LaRocque

Judith A. LaRocque
Deputy Minister

February 27, 2003

Date

Table of Contents

1. Departmental Overview **1**
- Mandate, Roles and Responsibilities 1
- Organizational Structure 3
- Departmental Planned Spending 4
- Raison d'être 5
- Planning Overview 5
- The Department's Partners 6
- Strategic Framework 7

2. Plans And Priorities By Strategic Objective **9**
- Canadian Content 9
- Cultural Participation and Engagement 13
- Connections 16
- Active Citizenship and Civic Participation 18
- Management 20

3. Financial Information **23**
- Planning, Reporting and Accountability Structure 23
- Table 3.1: Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE) by Business Line 25
- Table 3.2: Summary of Transfer Payments 26
- Table 3.3: Details on Transfer Payments Programs 27
- Table 3.4: Source of Respendable and Non-respendable Revenue 35
- Table 3.5: Net Cost of Program for the Estimates Year 36
- Table 3.6: Loans, Investments and Advances (Non-budgetary) 36
- Table 3.7: Portfolio Resources 37

4. Other Information **39**
- Statutes Administered, in Whole or in Part, by the Canadian Heritage Portfolio 39
- Internet Addresses 41
- Department of Canadian Heritage Points of Service 47
- Contacts for Further Information 48

1. Departmental Overview

Mandate, Roles and Responsibilities

The *Department of Canadian Heritage Act* sets out the mandate that the Department plays in Canadian cultural and civic life. Specifically, the Minister of Canadian Heritage assisted by the Secretary of State (Multiculturalism and Status of Women) and the Secretary of State (Amateur Sport), and supported by the Department, is responsible for policies and programs relating to broadcasting, cultural industries, arts, heritage, official languages, Canadian identity, citizens' participation, youth, multiculturalism and sport.

The Department provides services from 26 points of service located at its headquarters and in five regions. In addition, five Cultural Trade Development Officers are located outside the country to stimulate international cultural trade. The Department also manages five Canada Places and a comprehensive Web site **(http://www.canadianheritage.gc.ca)**.

The Canadian Heritage Portfolio

The Canadian Heritage Portfolio, including the Department and 17 agencies and Crown corporations, plays a central role in supporting cultural and civic activity in Canada. The Portfolio agencies and Crown corporations are among the key Canadian institutions that support cultural and artistic expression: creating, promoting, regulating and disseminating Canadian choices to Canadians; and preserving and protecting Canada's cultural and natural heritage, and shared history.

The Canadian Heritage Portfolio includes the following:

- the **Department of Canadian Heritage**, including the Canadian Conservation Institute, the Canadian Heritage Information Network and the Canadian Cultural Property Export Review Board;

- **seven departmental agencies**: the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (an independent public authority), the National Archives of Canada, the National Battlefields Commission, the National Film Board of Canada, the National Library of Canada, the Parks Canada Agency and Status of Women Canada;

- **ten Crown corporations**: the Canada Council for the Arts, the Canada Science and Technology Museum, the Canadian Broadcasting Corporation, Telefilm Canada, the Canadian Museum of Civilization, the Canadian Museum of Nature, the Canadian Race Relations Foundation, the National Arts Centre, the National Capital Commission and the National Gallery of Canada; and

- in addition to our cultural and civic mandate, the Portfolio includes the Public Service Commission, which reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage.

The Department and each departmental agency produce an individual *Report on Plans and Priorities*. The Crown corporations and the Parks Canada Agency prepare corporate plans, the summaries of which are tabled in Parliament or are subject to the accountability requirements of their enabling legislation. The Minister of Canadian Heritage is responsible for ensuring that the major orientations of the agencies and crown corporations within the Portfolio support the Government's goals and priorities. The Minister is also responsible to Parliament for the resources allocated to all organizations in the Portfolio.

Organizational Structure

Departmental Planned Spending

($ millions)	Forecast Spending 2002-03*	**Planned Spending 2003-04**	Planned Spending 2004-05	Planned Spending 2005-06
Budgetary Main Estimates (gross)	1,041.8	**968.7**	793.4	777.7
Non-budgetary Main Estimates (gross)	0.01	**0.01**	0.01	0.01
Less: Respendable Revenue	4.5	**4.7**	4.7	4.7
Total Main Estimates	1,037.3	**964.0**	788.7	773.0
Adjustments**	89.6	**232.4**	412.2	251.0
Net Planned Spending	1,126.9	**1,196.4**	1,200.9	1,024.0
Less: Non-respendable Revenue	56.9	**57.0**	57.0	57.0
Plus: Cost of Services Received Without Charge	21.3	**22.4**	22.4	22.4
Net Cost of Program	1,091.3	**1,161.8**	1,166.3	989.4
Full Time Equivalents	2,069	**1,770**	1,665	1,650

* These amounts reflect the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

** These amounts are linked to a series of planned initiatives that will be the subject of consultation with various stakeholders.

Raison d'être

The Department of Canadian Heritage seeks to make Canada a more cohesive and creative country. The four pillars that support our mission – Canadian content, cultural participation and engagement, connections, and active citizenship and civic participation – help give shape to policies, programs and services offered to Canadians.

Planning Overview

A diverse and vast country, Canada has always had to be deliberate about forging the ties that bind Canadians together. With a relatively small population, thinly spread out, along the border of a cultural giant to its south, Canada can never take its sense of country for granted.

Our efforts to build a sense of attachment among Canadians is taking on a new importance in the face of significant societal changes, which include globalization, increasing pluralism and advanced technologies.

Today, the contacts that we have built through such deliberate instruments as the national railway, the transCanada highway and exchanges, are under pressure, as trade increasingly moves North-South instead of East-West.

Sharing the experiences we have as Canadians by connecting Canadian voices through the CBC and other national cultural institutions takes on new significance in a multi-channel universe and global cultural marketplace.

How to articulate the values that are reflected in our most important social institutions – values of mutual responsibility and accommodation – has become even more important in an increasingly multicultural and competitive world.

With these and other pressures in mind, Canadian Heritage pursues its mission of building a cohesive and creative Canada. The Department's objectives are to strengthen the ties that hold us together by fostering connections across our diverse communities, by fostering diverse Canadian content and cultural participation, and by promoting a deeper understanding of our history and heritage, active citizenship and civic participation.

By strengthening and affirming the "Canadian model" – a model of shared citizenship uniquely based on diversity and values – Canada gains a comparative advantage in the global economy. With the world within its borders, Canada's

diversity is a vast resource of creativity. By fostering this diversity and creativity, we help build the creative capital so essential for the innovative and prosperous society of the future.

The Department has introduced a number of changes in the way we fulfill our mandate. There is an increased emphasis on building capacity in the cultural and heritage sectors, to enable Canadians to participate in the life of their country, and a focus on creating a supportive environment through policy and legislative changes. In 2002, the Department created a new structure designed to help us integrate our work across the department, including the regions and the portfolio, and strengthen our domestic and international partnerships.

In the years ahead, Canadian Heritage will develop initiatives that promote Canada's unique citizenship model, while addressing the rapidly shifting societal trends, both at home and abroad. The Department will develop and administer programs that give Canadians access to Canada's cultural life and to their history and heritage. The initiatives and programs developed will look for the opportunity in globalization and for better ways for Canada to contribute to the international cultural marketplace.

The Department's Partners

The agencies and Crown corporations of the Canadian Heritage Portfolio are major partners of the Department. Canadian Heritage works with the Portfolio to implement a coherent and integrated perspective on several governmental priorities and policy objectives. Key areas of Portfolio cooperation include the digitization of cultural holdings; national and international cultural promotion and joint participation in major events; participation in the Government On-Line initiative; and the inclusion of young Canadians in their communities, and in athletic, artistic and heritage activities.

To ensure more effective use of departmental resources, Canadian Heritage will continue to pursue a collaborative approach to federal-provincial-territorial relations. The Department will continue to work with other levels of government, community partners and the private sector in pursuing its objectives. We will also maintain our strong relationships with federal departments that address other facets of our objectives and priorities.

Strategic Framework
Department of Canadian Heritage

Mission

Towards a more cohesive and creative Canada

Strategic Objectives

Canadian Content

Promoting the creation, dissemination and preservation of diverse Canadian cultural works, stories and symbols reflective of our past and expressive of our values and aspirations

Cultural Participation and Engagement

Fostering access to and participation in Canada's cultural life

Connections

Fostering and strengthening connections among Canadians and deepening understanding across diverse communities

Active Citizenship and Civic Participation

Promoting understanding of the rights and responsibilities of shared citizenship and fostering opportunities to participate in Canada's civic life

2. Plans And Priorities By Strategic Objective

Strategic Objective 1:

Canadian Content

Promoting the creation, dissemination and preservation of diverse Canadian cultural works, stories and symbols reflective of our past and expressive of our values and aspirations

Summary: Canadian Heritage's activities include the strengthening of avenues and support mechanisms for both the development of creative endeavors and the preservation and dissemination of our distinctive past. Our priorities include the development of policy frameworks for culture, heritage, and international cultural diversity; the legislative reform of Canadian copyright; and public outreach.

As a country that has coalesced around diverse elements, Canada has developed a unique "voice" that speaks through our literature, film, and performing and visual arts. Canadian content is rich, full of diverse perspectives, and our creative artists have made an indelible mark both on Canada and around the globe. To capitalize on our potential, it is critical to foster the growth of creative environments – whether they be new media annexes, writers' colonies, film production hubs or local music scenes – that stimulate creative ideas, attract talented individuals from around the world and reinforce our contributions to the international cultural market place. In addition to ensuring that the products of Canadian artists reach foreign markets, Canadian Heritage's programs and policies help make Canada's "voice" a vital part of the global mix of cultures.

Canada's heritage is critical to our understanding of who we are as Canadians and what brings us together. Our heritage encompasses the places, objects, stories and symbols that reflect the diversity and experiences of Canadians. It provides essential bridges to our past, to each other and to this country. In 2003-04, the

Department will continue its development of a heritage policy framework that will further encourage innovation, build greater coherence and capacity among existing programs and services, and foster new partnerships.

One key area of focus for the Department in this planning period will be the strengthening of infrastructure for cultural industries such as music, film, television, books and magazines. Such an infrastructure will strengthen the preservation, sharing and accessibility of Canada's heritage.

From an international perspective, the Department will champion the multilateral work of the International Network on Cultural Policy (INCP). Since 1999, the Government of Canada has been committed to develop a New International Instrument on Cultural Diversity that would recognize the importance of cultural diversity to social and economic development and enable Canada and other countries to maintain policies that promote their culture, while respecting the rules governing the international trading system and securing markets for cultural exports. Canada has been working actively to build consensus on the importance of cultural diversity through key organizations, such as the INCP, the United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO), the Organization of American States (OAS), La Francophonie, the Council of Europe, and in our bilateral relations with key partners.

In the coming year, the Department – in collaboration with other government departments, including the Department of Foreign Affairs and International Trade, and civil society partners like the Coalition for Cultural Diversity and the International Network for Cultural Diversity – will continue playing a leadership role to intensify deliberations with UNESCO and building support for the instrument, both domestically and internationally.

The Department is also developing a cultural policy framework for the Government of Canada to address issues of cultural trade, regulation, and access in the global knowledge economy.

In addition to these cultural policy frameworks and instruments, there are specific domestic issues that require attention. These include copyright, protection of traditional knowledge, online access, funding and support for the magazine, book, and international trade sectors.

Legislative change of Canada's *Copyright Act* is essential to ensure that the economic and moral rights of creators and other rights holders are recognized and protected, while also meeting the needs of users. The Standing Committee on Canadian Heritage will hold public hearings on the *Report on the Operation and Provisions of the Copyright Act*, which was tabled in October 2002. Canadian Heritage will work with its partners at Industry Canada to support the work of the Committee and respond to the Committee's report.

Canadian Heritage will also work with Industry Canada to develop a legislative package that addresses various digital and related copyright issues that would enable the government to ratify the 1996 World Intellectual Property Organization (WIPO) Internet treaties.

In addition to copyright, Canadian Heritage will examine issues relating to the need to protect folklore and other works of traditional knowledge. The National Gathering of Aboriginal Peoples, in 2004-05, will make recommendations on the issue of traditional knowledge and folklore.

An important partnership opportunity with communities and Aboriginal Peoples across Canada will be realized through the implementation of the Historic Places Initiative, a broad strategy to protect Canada's historic places and properties that are central to the character of Canadian cities and rural areas. A Canadian Register of Historic Places and national standards and guidelines for the conservation of historic places will be developed.

In response to the Commissioner of Official Languages' report, *French on the Internet: Key to the Canadian Identity and the Knowledge Economy*, the Department will work collaboratively with other departments to follow-up on the commissioner's recommendations and work with the private sector to improve availability of linguistic tools to make it easier to use French on the Internet. We will work with partners to increase opportunities for e-learning throughout elementary, middle and high school, and develop measures to increase the use of Canadian Internet content by youth and educators.

The Canada Magazine Fund will place special emphasis on assistance for small cultural magazines in the upcoming fiscal year. Working in collaboration with the Canada Council for the Arts, the Department will design a funding component that will ensure the viability of small cultural magazines recognized for their excellence, encourage good business practices and increase their visibility to Canadian readers.

BookNet Canada, a corporation representing book publishers, distributors, wholesalers, and independent and chain retailers, has been created to improve Canadian book distribution network. The priorities of BookNet Canada in the coming year are to ensure the industry's access to complete bibliographic data, facilitate the adoption of a standard and accessible platform for electronic communication, and examine options for implementing point-of-sale data collection for the Canadian book trade.

Tomorrow Starts Today

This initiative is part of the Government of Canada's commitment to target excellence in all aspects of the creative process, to encourage diversity in Canadian content and to promote access to arts and heritage to all Canadians.

Trade Routes is Canada's first market-driven strategy to help the arts and cultura sector take full advantage of international business opportunities. It helps private and non-profit sector entrepreneurs to strategically increase their export capacity and sell in international markets. Trade Routes' goals for the coming year includ more Canadian cultural exporters, stronger international positioning for Canada' English and French-language cultural products and services, and increased Canadian exports.

Strategic Objective 2:

Cultural Participation and Engagement

Fostering access to and participation in Canada's cultural life

Summary: The Department's initiatives promote cultural participation through approaches as diverse as sport, international expositions, language, heritage, access to information both online and in print, and tourism. Canadian Heritage's priority focusing on the reform of sport policy will form part of the Government's initiative to develop a comprehensive national strategy for healthy living, physical activity and sport.

Cultural Capitals of Canada

The program invites municipalities to showcase the potential of their local artistic and cultural life and to be part of the knowledge and innovation society.

Involvement in the ongoing cultural life of a country builds a crucial sense of shared citizenship, contributes to our view of ourselves – as a country and as a member of the global community – and enhances our quality of life. Involvement in the community is a core part of what makes us Canadian. Vibrant, diverse communities are essential to our individual and national well-being.

Sport is one of the most common ways that citizens participate – either physically or as spectators – in the life of their country. Along with provincial and territorial governments, Canadian Heritage is engaged in implementing the Canadian Sport Policy. The implementation of a Federal Action Plan is a key element of the Department's work towards achieving the goals of the Policy, which include: enhanced participation, enhanced excellence, enhanced capacity and enhanced interaction.

As the host country for the headquarters of the World Anti-Doping Agency (WADA), Canada will continue to play a strong leadership role in developing international support and cooperation in anti-doping in sport, and will participate in the development of a legally binding international/intergovernmental agreement on anti-doping. This agreement will serve to support the World Anti-Doping Code developed by WADA, which is designed to harmonize anti-doping policies and practices worldwide.

Bill C-12, an Act to promote physical activity and sport, provides for the creation of a not-for-profit, independent corporation whose mandate is to provide the sport community with a national alternative dispute resolution service.

In 1976 and 1988, playing host to the Olympic Games gave Canadians an unmatched sense of pride and belonging in their country. The Vancouver/Whistler 2010 Bid Secretariat, created to support Vancouver's Bid to host the

2010 Olympic and Paralympic Winter Games, is the principal contact for coordination within the federal government. The International Olympic Committee Evaluation Commission will visit Vancouver and Whistler in early March 2003, before it takes its final decision on the host city for the Games, in Prague, Czech Republic in July 2003. The Department will continue to represent the federal government on the Vancouver/Whistler 2010 Bid Corporation's Board of Directors and on the working committees.

Just as the Olympics offer an opportunity to showcase Canada to the world, international expositions are a unique occasion to promote Canadian interests – particularly our multi-faceted culture – abroad. The Department is planning Canada's participation in Expo 2005 in Aichi, Japan, and developing an approach to the theme of Nature's Wisdom – An Intercultural Symphony. Through a pavilion concept and complementary programs, the Department will ensure that more than 15 million visitors will have the opportunity to access the best of what our country has to offer. As an integral part of planning Canada's participation, the Department is exploring creative ways to involve Canadians through activities that will foster relationships between Canadians across the country.

Language plays a vital role in the government's support for cultural participation in Canadian society. Preserving and revitalizing Aboriginal languages, which are among the most endangered in the world, is essential to Aboriginal identity. Enabling Aboriginal people to transmit their cultures and heritage to successive generations through their own languages will ensure that this unique aspect of Canadian heritage is retained for all Canadians. It will promote greater understanding while furthering the Government's comprehensive Aboriginal agenda.

Aboriginal languages, stories and heritage are the foundation of Canada's diversity and are at the very heart of our identity as Canadians, Aboriginal and non-Aboriginal alike.

In 2003-04, the Department will create a task force to study, consult and report to the Minister on the operational structure, services and activities of an Aboriginal Languages and Cultures Centre. It is anticipated that the Centre will be operational in 2004-05 to support community-identified needs and build community capacity in urban and rural centres across Canada. The Centre will also share resources and expertise, and undertake research and development into language-transmission and tools. In addition, the Centre will create a Canadian repository for Aboriginal languages and cultures to ensure that this vital part of our heritage will be retained for Aboriginal and non-Aboriginal Canadians alike.

In 2003, the Department's commitment to promoting diversity will result in greater efforts to reflect the unique makeup of Canadian society in our cultural policies and programs. In keeping with this commitment, in April 2003, the Department will hold the *Minister's Forum on Diversity and Culture*, to be attended by 500 participants from the culture sector, the Department, portfolio

organizations, and all levels of government. This event will provide an opportunity to discuss an action plan to foster change and to increase participation by the various cultural communities in Canadian cultural programs.

The Department will launch Culture.ca, a new cultural gateway, in 2003, which will complete the Canadian Culture Online strategy. The Internet gateway will make it easier for citizens to access online cultural resources, via a single window to Canadian culture. It will showcase cultural content creators, and provide a venue for initiatives on youth and Aboriginal cultural interests.

Changes to the Publications Assistance Program will be announced in 2003. These changes will help Canadians to better build their knowledge, share their perspectives and explore their cultural diversity by enabling Canadians to have access to magazines and community newspapers from across Canada.

The Department will continue to coordinate 400 Years of Dialogue and Discoveries, inviting Canadians from across the country to celebrate a modern Canada, on the basis of its cultural diversity and history. The five-year plan includes a variety of celebrations, beginning in 2004 with the 400th anniversary of the founding of Acadie. Canadian Heritage will work with a number of partners to organize activities in the five-year plan, including portfolio organizations, federal departments and agencies, the provinces and local communities.

Every year, Canadians make close to 140 million trips within Canada. In addition, approximately 18 million travellers from other countries visit Canada on an annual basis. Canada's culture and heritage is an important and growing source of experiences sought by many of these travellers. To better understand the challenges and opportunities for culture and heritage of current tourism trends, the Department will cooperate with the provinces and territories on a two-year $500,000 initiative focused on the relationship between culture/heritage and tourism.

Strategic Objective 3:

Connections

Fostering and strengthening connections among Canadians and deepening understanding across diverse communities.

Summary: The Department is involved – both directly and through partners – in a variety of initiatives aimed at connecting citizens across the linguistic, ethnic, cultural or geographic lines that might otherwise divide them. The priority of the Department is to extend its public outreach through the development of Culture.ca - Canada's Cultural Gateway and the establishment of a Canadian Cultural Observatory.

The September 2002 Speech from the Throne committed the Government to "connect Canadians across their differences, to link them to their history and to enable their diverse voices to participate in choosing the Canada we want."

Determining the ethnic make-up of Canada, what ethnicity means to various people, and the links between ethno-cultural characteristics and socio-economic factors is critical to national-level planning. In 2003-04, Canadian Heritage and Statistics Canada will release the Ethnic Diversity Survey, the first national survey of its type in Canada. Canadian Heritage will ensure that the concerns of ethnic and cultural diversity are reflected in Canadian public policy and in government decision-making.

The Department will strengthen its public outreach with the implementation of Culture.ca, a gateway to Canadian Culture Online and the establishment of the Canadian Cultural Observatory. The Canadian Culture Online Program is a new initiative and we are only beginning to measure the impact of the program on Internet users in Canada and around the world. Ongoing performance measurement will allow us the assess the success of the program and make adjustments as needed.

The Department will also strengthen its public outreach activities through the presence of its 26 points of service located at the National Capital Region and in five regions across the country. The Department's presence in the regions is a valuable way for the Department to listen to all Canadians, to foster an ongoing dialogue with and between the various communities in order to develop policies, programs and communications tools that are better adapted to the reality and diversity of Canadians.

In 2003-04, the Department will renew all its programs in support of the *Official Languages Act*. The Department will contribute to the governmental action plan on the official languages while working with the provinces and territories to reinforce support for second-language training and exchange programs. It will

also work with other partners to promote the advantages of knowing and using both official languages and to offer Canadians more opportunities to take part in activities in the language of their choice.

Strategic Objective 4:

Active Citizenship and Civic Participation

Promoting understanding of the rights and responsibilities of shared citizenship and fostering opportunities to participate in Canada's civic life

Summary: Encompassing initiatives that encourage volunteerism, Aboriginal involvement and integration of recent immigrants, this pillar of Canadian Heritage's strategic framework provides an opportunity for collaboration with an array of partners to link programs in order to foster citizenship in Canada. The Department's strategic priority to develop a policy framework on shared citizenship and social cohesion will help guide policy and programs renewal and legislative reform.

Canada has a unique model of citizenship, based simultaneously on diversity and mutual responsibility. The connections between us are strengthened through active engagement in the public life of the country. Ongoing engagement in community and civic life helps to define us as members of a larger community with shared goals and values such as mutual responsibility, accountability and solidarity. Participation in community activities – whether through volunteering, arts and culture, sport, marking Remembrance Day or celebrating Canada's birthday – gives us a sense of who we are and helps strengthen the notion of shared citizenship. We also have the responsibility of making sure that everyone – from Aboriginal peoples whose roots pre-date nationhood to recent immigrants – can participate in Canada's civic life.

Canadian Heritage continues to collaborate with other departments on issues of social cohesion linked to government priorities, and to coordinate the efforts of Canada's public and private sectors to make diversity our country's comparative advantage. A policy framework on shared citizenship and cohesion focuses on four essential elements of cohesion: contact and connections; stories and symbols; inclusion and participation; and values.

The Department encourages the development of strong official language minority communities. In 2003-04, the renewal of official languages programs will focus on supporting these communities to live in their own language in their home setting, to participate fully in all aspects of Canadian society and to ensure their long-term development.

The Aboriginal Peoples' Program supports Aboriginal Participation through the development of a community infrastructure for non-status Indian, Métis, Inuit and First Nation's people living off-reserve. This approach facilitates their participation in civic life in a manner that strengthens their cultural distinctiveness and contributes to Canadian diversity. In consultation with the Aboriginal community, the Department is completing a comprehensive review of the program to develop a policy framework for its restructuring. The framework will be complemented by a federal strategy on Aboriginal languages and culture that will be developed in 2004.

Helping newcomers integrate and become Canadian citizens as quickly as possible helps everyone benefit from the contributions they can make as participating members of Canadian communities. In 2003-04, the Department will support the active participation of immigrants and refugees in the development of settlement policies and programs. Under the leadership of Citizenship and Immigration Canada (CIC), the Department will support a national conference on settlement and integration, with a focus on how smaller cities can attract and retain new immigrants. In addition, the Department will work with CIC, Human Resources Development Canada and Industry Canada on the development of an online, single window approach to providing prospective immigrants with information on living and working in Canada.

Canada has a large and diverse voluntary sector that is essential to the health and well being of our communities. In 2003-04, the Department will lead the government's participation in the second phase of the five-year Voluntary Sector Initiative (VSI) as the new federal focal point for voluntary sector relations. This will include developing and disseminating tools and related codes of good practice on funding and policy dialogue. The Department will also continue to support volunteerism through the Canada Volunteerism Initiative, and to promote the sector's role through a campaign to raise awareness of the voluntary sector. As a result of the Department's contribution to the VSI, it is expected that an increased number of Canadians will recognize the benefits of volunteering and voluntary organizations to Canadian society and that overall capacity of the voluntary sector to meet the diverse needs of Canadians will be improved.

Management

Canadian Heritage continues its pursuit of excellence in what we do and how we do it. In fulfilling our mandate of delivering programs and services to Canadians, the Department seeks to improve access to timely and high-quality services. To make this possible, the Department will continue its efforts in modern management with special focus on integrated planning and reporting; program and service improvement and management of grants and contributions.

Modern Comptrollership

The Department's contribution to the federal Modern Comptrollership initiative started in 2001 with the establishment of the Office of Modern Management. Since then, the Department has moved steadily toward adopting principles of effective management and administration in its operational practices. A PCH Management Agenda has been established as the basis for the effective continued long-term management of the Department. The Department has committed to a number of key goals to implement the Management Agenda:

- full alignment of all policies, programs and the way the Department is organized;
- clear indication of priorities and plans, and what resources are required;
- effective management of risks associated with implementing the plans that realize the Department's vision;
- the right information at the right time to take the right decision;
- best management practices for grants and contributions to realize the desired results;
- continuous improvement in the way the Department serves Canadians;
- the right people, with the right skills, at the right time; and
- people living, working and embodying according to a common set of values.

Departmental assessment/Program renewal

Work is continuing on the development of a corporate strategy regarding the long-term resourcing of the activities of the Department. The major departmental restructuring last year shifted timelines for finalizing the major elements of the strategy. In addition, the Department has taken the opportunity to assess the impacts of new government priorities identified in the Speech from the Throne and recent discussions on reallocation, alignment, and transformation of federal programs in its approach. Canadian Heritage will continue to pursue the development to this assessment and strategy as an important part of its Management Agenda.

Integrated planning and reporting

The Department has agreed upon an Integrated Planning and Reporting Model that is being implemented. Work is continuing to identify key planned results and strategic indicators that will guide future policy, program and service development.

A thorough environmental scan will be conducted to provide the basis for strategic and business planning over the coming years. The integration of risk, human, financial and technology planning will produce a coherent plan of action throughout the Department.

Centre of Expertise for Grants and Contributions

The Department has put in place the Centre of Expertise and, over the coming year, it will work to further strengthen grants and contributions management across the Department. It will implement the lessons learned from enhanced monitoring activities on grants and contributions. It will focus on continuous improvement of management capacity, tools and practices.

Service Improvement Initiative/Government On-Line

The government has undertaken two broad initiatives to improve its services to Canadians: the Service Improvement Initiative (SII) and Government On-Line (GOL). The government's SII target is to improve client satisfaction by 10 percent by 2005, while GOL has a broader federal vision to connect Canadians to each other, and to the world.

The departmental SII strategy will be developed, and steps will be taken to start the implementation of the strategy, such as assessing current client satisfaction levels.

Towards a great place to work and to learn

In 2003-2004, a significant priority for the Department will be the development and implementation of recruitment, learning and workplace well-being strategies to ensure that the Department continues to have the right people for the right jobs at the right time.

Performance indicators are being established to monitor services in staffing, classification and pay, three key areas of human resources management. Human

resource planning is being integrated as a central component of corporate planning across the organization and competency profiles are being developed for managers. Diversity and equity are being fully incorporated into the integrated planning process.

The Department launched, in November 2001, an Action Plan on Language of Work. In 2003-04 the Department will continue to take steps on the full implementation of the plan. The plan outlines the rights and responsibilities of employees with regard to language of work and includes a number of tools such as guidelines on language of work, an *aide mémoire* calendar and awareness sessions.

3. Financial Information

Planning, Reporting and Accountability Structure

The current Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS) of the Department of Canadian Heritage outlines the Department's current Business Lines: Cultural Development and Heritage; Canadian Identity; and Corporate Management.

Each Business Line pursues its activities within the context of the Department's renewed strategic framework and its four objectives. The Business Lines and their respective product/service lines are indicated in the table below.

In May 2002, the Department's organizational structure was changed to better support the four strategic objectives. The result is a realignment into five sectors: Cultural Affairs; Citizenship and Heritage; Public Affairs and Communications; International and Intergovernmental Affairs; and Planning and Corporate Affairs.

The financial information found in this Report is presented using the current Business Lines in order to comply with Government-wide presentation regulations and to allow for easier year-to-year comparisons.

According to the PRAS:

Business Lines	Products/Services Lines
Cultural Development and Heritage	Broadcasting Cultural Industries Arts Heritage
Canadian Identity	Official Languages Canadian Identity Citizens' Participation Multiculturalism Sport
Corporate Management	

Table 3.1: Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE) by Business Line

Cultural Development and Heritage Business Line
Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

($ millions)	Forecast Spending 2002-03	**Planned Spending 2003-04**	Planned Spending 2004-05	Planned Spending 2005-06
Cultural Development and Heritage	476.4	**496.7**	448.7	260.0
FTE	604	**555**	461	461

Canadian Identity Business Line
Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

($ millions)	Forecast Spending 2002-03	**Planned Spending 2003-04**	Planned Spending 2004-05	Planned Spending 2005-06
Canadian Identity	552.9	**621.7**	670.4	681.6
FTE	528	**407**	400	385

Corporate Management Business Line
Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

($ millions)	Forecast Spending 2002-03	**Planned Spending 2003-04**	Planned Spending 2004-05	Planned Spending 2005-06
Corporate Management	97.6	**78.0**	81.8	82.4
FTE	937	**808**	804	804

Table 3.2: Summary of Transfer Payments

($ millions)	Forecast Spending 2002-03	**Planned Spending 2003-04**	Planned Spending 2004-05	Planned Spending 2005-06
Grants				
Canadian Heritage Program				
Cultural Development and Heritage	78.4	**78.5**	56.0	56.0
Canadian Identity	91.8	**76.9**	73.7	73.7
Total Grants	170.2	**155.4**	129.7	129.7
Contributions				
Canadian Heritage Program				
Cultural Development and Heritage	314.7	**323.0**	332.7	144.1
Canadian Identity	384.2	**490.1**	547.0	564.7
Total Contributions	698.9	**813.1**	879.7	708.8
Total Grants, Contributions and Other Transfer Payments	869.1	**968.5**	1,009.4	838.5

Table 3.3: Details on Transfer Payments Programs (over $5 million)

Grants

Cultural Development and Heritage

Museums Assistance Program

The program provides financial assistance to Canadian museums and related institutions for activities that: foster access by present and future generations of Canadians to their human, natural, artistic and scientific heritage; and enhance awareness, understanding and enjoyment of this heritage. The results of this program will contribute to a greater understanding of the rich and diverse heritage of Canada and a stronger sense of shared citizenship among all Canadians.

Publications Assistance Program

The program's purpose is to provide Canadian readers with affordable access to Canadian periodicals. Priorities include ensuring the availability of weekly community newspapers in rural areas, supporting minority official language newspapers and ethno-cultural publications by providing financial assistance to publishers of eligible Canadian periodicals to offset partially their distribution costs.

Canadian Arts and Heritage Sustainability Program

The program provides support to arts and heritage organizations to improve their management capacity and develop new revenue streams, in partnership with other levels of government and the private sector. Support for a more sustainable cultural sector will help ensure that Canadians have greater access to and benefit from a wide range of cultural experiences and artistic expression. This program offers three components as distinct means of achieving this objective.

The Stabilization Projects Component provides grants to Stabilization Projects. A Stabilization Project is administered by an independent non-profit group that represents the interests of the larger community through the make-up of its Board and through the diversity of its revenue base. Funding from this component is added to that raised by the Stabilization Project from other levels of government and the private sector. This broad revenue base in turn funds eligible arts and/or heritage organizations within a specific geographic area that are willing to undergo fundamental changes related to how they plan, organize, finance and govern themselves.

The *Capacity Building Component* provides contributions to arts and heritage organizations that do not benefit from participation in a Stabilization Project. The Capacity Building Component ensures a Canadian scope for the program by providing financial support through direct contributions to those arts and heritage organizations which want to undertake projects to improve their organizational capacity, but do not have access to a Stabilization Project.

The *Endowment Incentives Component for Arts Organizations* provides grants to arts organizations' endowment funds. Raising capital and creating endowments give arts organizations a greater capacity for realizing artistic expression by supporting their long-term stability. This component invites active involvement from the private sector in the cultural affairs of the community by providing matching funds of up to one dollar for every dollar raised from private donors, to create endowment funds or to increase existing ones.

Canadian Identity

Promotion of Official Languages

The program provides financial assistance to organizations that support the development of official language minority communities to help these communities increase their capacity to live in their own language, to participate in Canadian society and to work towards their long-term development.

Multiculturalism Program

The program supports the government's multiculturalism policy through financial support to community-based initiatives including those that stimulate informed public dialogue about multicultural issues; encourage civic participation in all its forms; ensure equitable access and build community capacity to facilitate social change.

Athlete Assistance Program

The program is aimed at enhancing Canadian high performance sport system. It assists international calibre athletes with their training and competition needs, through the provision of financial assistance in the form of a living and training allowance and, where applicable, tuition expenses.

Contributions

Cultural Development and Heritage

Book Publishing Industry Development Program

The objective of the program is to ensure choice of and access to books written by Canadian authors that reflect Canada's cultural diversity and linguistic duality both in Canada and abroad. The program provides financial assistance to Canadian-owned publishers, as well as other sectors of the Canadian book trade, in order to foster a strong and viable industry that promotes Canadian-authored books.

Canada Magazine Fund

The Canada Magazine Fund is designed to foster the creation of Canadian editorial content in Canadian magazines, increase Canadians' access to Canadian magazines, and enhance the quality and diversity of magazines. It also aims to strengthen the infrastructure in which Canadian magazines operate as well as the capacity of small magazines to operate within the Canadian marketplace.

Canada Music Fund

The Canada Music Fund seeks to strengthen the Canadian music industry – from creator to audience. It was established with three main objectives in mind: to ensure that Canadian music creators, artists, and entrepreneurs have the skills, know-how and tools to succeed in a global and digital environment; to enhance Canadians' access to a diverse range of Canadian music choices through existing and emerging media; and to increase the opportunities available for Canadian music creators, artists, and entrepreneurs to make a significant and lasting contribution to Canadian cultural expression.

New Musical Works Program

A component of the Canada Music Fund, the New Musical Works Program invests in the Canadian sound recording stars of the future by providing assistance to entrepreneurs, creators, and artists. New resources will help develop their talent and expertise. This critical source of Canadian creativity and expression requires support and opportunities to grow. The program will provide project-based support to help develop and renew the sound recording industry.

Music Entrepreneur Program

A component of the Canada Music Fund, the Music Entrepreneur Program (MEP) will ensure that Canadian music entrepreneurs build a strong, sustainable industry that continues to contribute to the Canadian musical experience. The MEP will provide company-based funding to allow Canada's music entrepreneurs to make the transition to the digital economy, effectively develop Canadian talent, and ultimately become self-sufficient. This program will invest in eligible established industry professionals with viable multi-year business plans, giving them critical assistance to consolidate and develop their human, financial, and technological resource base. The end result will be entrepreneurs with solid business skills.

Radio Canada International

Operational funding for Radio Canada International (RCI) of $15.52 million per year has been provided through a Contribution Agreement between the Department and CBC since 1998-99. This Agreement has been extended under its existing terms and conditions through to March 31, 2003. RCI also received capital funding of $15 million over three years.

The current Agreement reflects the CBC's independence, provides that RCI must broadcast at least 150 hours per week and that it consults with DFAIT on the changes to languages provided and geographic target areas. Today, RCI produces and distributes original programming in English and French, and five foreign languages – Chinese, Russian, Spanish, Arabic and Ukrainian for foreign audiences. It also rebroadcasts domestic programming produced by its English and French radio networks. In addition to short wave transmissions, RCI uses the Internet, satellites and a network of foreign AM and FM partner stations to reach its foreign audiences.

National Arts Training Contribution Program

The program supports independent, non-profit, incorporated Canadian institutions that provide training in preparation for professional careers in the arts. As a result of the department's support to funded institutions, high caliber training will be made accessible to talented Canadians, thereby fostering a new generation of artistic leaders in Canada. Progress in achieving these results will be assessed through program evaluations, as well as through the analysis of reports from contribution recipients, interviews and surveys concerning the scope and quality of arts training curricula offered in Canada.

Canadian Culture Online

Canadian Culture Online includes a range of programs aimed at stimulating the creation of Canadian digital cultural content in both English and French, and extending Canadians' access to a broad array of Canadian cultural choices on the Internet. Specific objectives of Canadian Culture Online are to help Canada achieve a critical mass of quality digital cultural content, increase visibility and build audiences for the content, and foster an environment that is conducive to digital cultural content creation. A special emphasis is placed on content that appeals to youth (notably through the development of educational materials), French-language content, and collaborative projects that involve various partners from the public, private and not-for-profit sectors across Canada.

Partnerships Fund

A component program of Canadian Culture Online, the goal of this fund is to encourage the digitization of content by networks of organizations across Canada. Eligible applicants include not-for-profit entities involved in the cultural heritage sector in partnerships with the public, not-for-profit and/or private sectors. Examples of beneficiaries include libraries, archives and municipalities.

Arts Presentation Canada Program

The program supports organizations that present, in a professional manner, festivals, programs or series that provide a diversity of artistic offerings in communities across Canada. The program also encourages arts presenters to come up with ancillary activities that will ultimately lead to increased contact and experiences between presented professional artists and the public. The Department's goal is to ensure that Canadians have greater opportunity to directly experience the richness of artistic experiences.

Cultural Spaces Canada Program

The objective of the program is to support the construction, renovation and improvement of non-profit arts and heritage facilities throughout Canada and is complementary to the Infrastructure Canada Program. This program will result in improved physical conditions for artistic creativity and innovation, as well as better access by Canadians to performing and visual arts and heritage collections and displays. Program impacts will be assessed through independent evaluations, ongoing monitoring of physical conditions in arts and heritage facilities, and the analysis of audience levels, degree of community use and revenues.

Canadian Television Fund

The Canadian Television Fund (CTF) is a private-public cultural initiative created by the Government of Canada and the Canadian cable industry to provide critical funding to the Canadian television and film industry. Its objective is to assist the creation and broadcast in prime time of high-quality, culturally-significant Canadian television and film production. The CTF supports distinctively and identifiably Canadian programming in English, French and Aboriginal languages in the genres of drama, children's, documentaries and performing arts & variety, and by both the majority and minority official languages sectors.

Canadian Identity

Official Languages in Education Program

The program offers members of the Francophone and Anglophone minority communities the chance to be educated in their mother tongue as well as an opportunity for cultural enrichment by learning more about their own culture. It also offers residents of every province or territory the possibility to study French or English as a second language as well as an opportunity for cultural enrichment by learning more about the culture of the other official language community.

Promotion of Official Languages

The program helps provincial and territorial governments to foster the development of official language minority communities by providing these communities with services in their own language, in areas other than education.

Exchanges Canada

Exchanges Canada enables young Canadians to connect with one another and experience the diversity of Canadian communities, languages and cultures. It also provides access to information on a variety of exchange programs and activities available in Canada and abroad. Planned results for Exchanges Canada include increased opportunities to learn about the value of exchanges, enhanced appreciation of Canada's diversity, enhanced knowledge of Canada, and improved access to information on exchange programs and exchange-related activities.

Aboriginal Friendship Centre Program

The program provides core funding to support the National Association of Friendship Centres, affiliated Provincial and Territorial Associations and a network of Aboriginal Friendship Centres. The funds assist organizations in

leveraging additional funds to design and deliver culturally appropriate programming to improve the quality of life of Aboriginal peoples residing in or traveling through urban communities. A key objective of the program is to improve the quality of life for Aboriginal people living in urban environments by supporting activities that encourage equal access and participation in Canadian society and that respect and strengthen Aboriginal distinctiveness.

Northern Native Broadcast Access Program

The program supports the protection and enhancement of Aboriginal languages and cultures through funding and assistance to thirteen Native Communications societies for the production and distribution of radio and television programming that meet the cultural, linguistic and information needs of Aboriginal peoples. A key objective of the program is to facilitate northern Aboriginal participation in activities and developments related to the North.

Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres

The program supports a network of community-based culturally appropriate activities designed to equip and encourage urban Aboriginal youth ages 15-24 years, to meet their economic, social and personal challenges and improve their life prospects. Key objectives of the program are to improve the economic, social and personal prospects of urban Aboriginal youth by supporting accessible Aboriginal community-based, culturally relevant and supportive projects and programs addressing a wide range of Aboriginal youth issues.

Aboriginal Languages Initiative

The program supports community and home-based initiatives for the revitalization and maintenance of Aboriginal languages leading to an increased number of speakers, the expansion of the areas in which Aboriginal languages are spoken in communities and in inter-generational transmission of the languages.

Aboriginal Representative Organization Program

The program provides core funding to support off-reserve First Nations, non-status Indians, Metis and Inuit participation in the decision-making of all levels of government for variety of issues such as Aboriginal governance, treaty and Aboriginal rights, socio-economic conditions and cultural retention. A key objective of the program is to improve the quality of life for Aboriginal people by encouraging participation in the decision-making of all levels of government for a variety of Aboriginal issues.

Community Partnerships Program

The Community Partnerships Program is an element of the Department of Canadian Heritage's commitment to contribute to a cohesive and creative Canada and supports the Department's strategic objectives of strengthening connections between Canadians and fostering opportunities to participate in civic life. The specific objectives of the program are to raise awareness of the contributions of volunteers and the voluntary sector to Canadian society; promote volunteering and community involvement; and strengthen the capacity of voluntary organizations to provide programs and services for the benefit of Canadians. The Voluntary Sector will benefit from funding that will be used to improve the sector's capacity to increase its information resources, to increase its networking and information sharing abilities and to improve its overall ability to provide positive experiences to volunteers. Canadians in general will benefit from an improved voluntary sector that can meet the demands placed on it by Canadian society.

Sport Support Program

The program provides support to national single and multi-sport organizations for their programming aimed at developing Canadian athletes, coaches and officials to perform at the highest international levels. In the course of this activity, Sport Canada coordinates the efforts of the various levels of government and other agencies to ensure a seamless system of progression for athletes to advance from their earliest introduction to sport to the high performance level.

Hosting Program

The objective of the program is to enhance the ability of Canadian athletes to excel at the highest international levels and to improve the development of the sport system in Canada. The program includes the hosting of major games such as Olympic or Commonwealth Games, single sport events such as the World Athletics Championships, strategic focus events such as the North American Indigenous Games and the Canada Games.

Table 3.4: Source of Respendable and Non-respendable Revenue

Respendable Revenue

Revenue Credited to the Vote ($ millions)	Forecast Revenue 2002-03	**Planned Revenue 2003-04**	Planned Revenue 2004-05	Planned Revenue 2005-06
Cultural Development and Heritage				
Museum and Heritage Services	2.5	**2.5**	2.5	2.5
Canadian Audio-visual Certification Office	2.0	**2.2**	2.2	2.2
Total Respendable Revenue	4.5	**4.7**	4.7	4.7

Non-respendable Revenue

Revenue Credited to the Consolidated Revenue Fund (CRF) ($ millions)	Forecast Revenue 2002-03	**Planned Revenue 2003-04**	Planned Revenue 2004-05	Planned Revenue 2005-06
Canadian Identity				
Federal-Provincial Lottery Agreement	56.9	**57.0**	57.0	57.0
Total Non-respendable Revenue	56.9	**57.0**	57.0	57.0
Total Respendable and Non-respendable Revenue	61.4	**61.7**	61.7	61.7

Table 3.5: Net Cost of Program for the Estimates Year

($ millions)	**Total**
Planned Spending (Budgetary and Non-budgetary Main Estimates plus adjustments)	1,201.1
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	13.0
Contribution covering employers' share of employees'insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat	7.4
Workers' compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	0.1
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	1.9
Less: Respendable Revenue	4.7
Less: Non-respendable Revenue	57.0
2003-04 Net Program Cost (Total Planned Spending)	1,161.8

Table 3.6: Loans, Investments and Advances (Non-budgetary)

($ millions)	Forecast Spending 2002-03	**Planned Spending 2003-04**	Planned Spending 2004-05	Planned Spending 2005-06
Cultural Development and Heritage				
Loans to Institutions and Public Authorities under the *Cultural Property Export and Import Act*	0.01	**0.01**	0.01	0.01
Total	0.01	**0.01**	0.01	0.01

Table 3.7: Portfolio Resources

Portfolio's Financial Spending Plan

($ millions)	Forecast Spending 2002-03	**Planned Spending 2003-04**	Planned Spending 2004-05	Planned Spending 2005-06
Department of Canadian Heritage*	1,126.9	**1,196.4**	1,200.9	1,024.0
Canada Council for the Arts*	153.7	**151.3**	125.1	125.1
Canada Science and Technology Museum*	27.2	**35.3**	29.1	23.6
Canadian Broadcasting Corporation*	1,045.2	**1,017.4**	957.4	957.4
Canadian Museum of Civilization*	80.0	**84.3**	81.6	56.3
Canadian Museum of Nature*	26.9	**33.9**	35.2	41.2
Canadian Race Relations Foundation**	-	**-**	-	-
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission***	9.0	**7.9**	5.5	5.3
National Archives of Canada	59.5	**49.5**	52.8	53.0
National Arts Centre*	26.6	**26.3**	26.3	26.3
National Battlefields Commission	8.8	**8.7**	8.7	8.7
National Capital Commission*	124.3	**98.8**	110.8	105.6
National Film Board of Canada*	65.3	**63.2**	63.4	63.4
National Gallery of Canada*	42.5	**41.3**	41.3	41.3
National Library of Canada	45.0	**41.8**	41.1	41.1
Parks Canada Agency*	466.8	**400.4**	386.9	379.1
Public Service Commission*	155.9	**130.6**	129.1	129.1
Status of Women Canada	24.4	**23.9**	23.5	23.5
Telefilm Canada*	137.1	**130.1**	129.6	125.6
Total Appropriations	3,625.0	**3,541.2**	3,448.4	3,229.6
Plus: Revenue	634.4	**617.4**	635.4	678.0
Total Resources	4,259.4	**4,158.6**	4,083.8	3,907.6

* These organizations will generate annual revenues.

** The Canadian Race Relations Foundation does not receive annual appropriations. It is funded primarily from the revenue generated by a $24 million endowment received from the Government of Canada in 1996. The Foundation operates on income derived from investments, donations and fundraising efforts.

*** The numbers presented for the CRTC only show appropriations and not the CRTC's total resources. As a vote-netted organization, the CRTC is financed on a cost-recovery basis. CRTC vote-netted revenues are included in global revenue total indicated above.

4. Other Information

Statutes Administered, in Whole or in Part, by the Canadian Heritage Portfolio

Act to Incorporate the Jules et Paul-Emile Léger Foundation	S.C. 1980-81-82-83, c. 85
Broadcasting Act	S.C. 1991, c. 11
Canada Council for the Arts Act	R.S.C. 1985, c. C-2
Canada National Marine Conservation Areas Act	S.C. 2002, c. 18
Canada National Parks Act	S.C. 2000, c. 32
Canada Travelling Exhibitions Indemnification Act	S.C. 1999, c. 29
Canadian Heritage Languages Institute Act (not in force)	S.C. 1991, c. 7
Canadian Multiculturalism Act	R.S.C. 1985, c. 24 (4th Supp.)
Canadian Race Relations Foundation Act	S.C. 1991, c. 8
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission Act	R.S.C. 1985, c. C-22
Cultural Property Export and Import Act	R.S.C. 1985, c. C-51
Department of Canadian Heritage Act	S.C. 1995, c. 11
Department of Transport Act (Historic Canals)	R.S.C. 1985, c. T-18
Dominion Water Power Act (Historic Canals and Parks Outside Yukon and the Northwest Territories)	R.S.C. 1985, c. W-4
Fitness and Amateur Sport Act	R.S.C. 1985, c. F-25
Foreign Publishers Advertising Services Act	S.C. 1999, c. 23
Heritage Railway Stations Protection Act	R.S.C. 1985, c. 52 (4th Supp.)
Historic Sites and Monuments Act	R.S.C. 1985, c. H-4
Holidays Act	R.S.C. 1985, c. H-5

Income Tax Act (tax credits and National Arts Service Organizations)	R.S.C. 1985 (5th Supp.), as amended
Investment Canada Act (Cultural Foreign Investment)	R.S.C. 1985, c. 28 (1st Supp.)
Laurier House Act	R.S.C. 1952, c. 163
Lieutenant-Governors Superannuation Act	R.S.C. 1985, c. L-8
Mingan Archipelago National Park Act	S.C. 1984, c. 34
Museums Act	S.C. 1990, c. 3
National Anthems Act	R.S.C. 1985, c. N-2
National Archives of Canada Act	R.S.C. 1985, c. 1 (3rd Supp.)
National Arts Centre Act	R.S.C. 1985, c. N-3
National Battlefields at Québec Act	S.C. 1907-08, cc. 57-58
National Capital Act	R.S.C. 1985, c. N-4
National Film Act	R.S.C. 1985, c. N-8
National Flag of Canada Manufacturing Standards Act	R.S.C. 1985, c. N-9
National Library Act	R.S.C. 1985, c. N-12
National Symbol of Canada Act	R.S.C. 1985, c. N-17
Official Languages Act (Part VII)	R.S.C. 1985, c. 31 (4th Supp.)
Parks Canada Agency Act	S.C. 1998, c. 31
Public Service Employment Act (Report to Parliament)	R.S.C. 1985, c. P-33
Saguenay-St. Laurent Marine Park Act	S.C. 1997, c. 37
Salaries Act (Lieutenant-Governors)	R.S.C. 1985, c. S-3
Species at Risk Act (not in force)	S.C. 2002, c. 29
Status of the Artist Act (Part 1)	S.C. 1992, c. 33
Telefilm Canada Act	R.S.C. 1985, c. C-16
Trade-marks Act (Use of National Symbols)	R.S.C. 1985, c. T-13
Waterton Glacier International Peace Park Act	S.C. 1932, c. 55

Internet Addresses

Canadian Heritage	**http://www.canadianheritage.gc.ca**
Minister of Canadian Heritage	http://www.canadianheritage.gc.ca/pc-ch/min/index_e.cfm
Secretary of State (Multiculturalism) (Status of Women)	http://www.canadianheritage.gc.ca/pc-ch/sec_multi/index_e.cfm
Secretary of State (Amateur Sport)	http://www.canadianheritage.gc.ca/pc-ch/sec_sport/index_e.cfm
Deputy Minister	http://www.canadianheritage.gc.ca/pc-ch/sm-dm/index_e.cfm
Portfolio Agencies and Crown Corporations	**http://www.canadianheritage.gc.ca/pc-ch/ac-os/index_e.cfm**
Canada Agriculture Museum	http://www.agriculture.nmstc.ca
Canada Aviation Museum	http://www.aviation.nmstc.ca
Canadian Broadcasting Corporation	http://www.cbc.ca
Canada Council for the Arts	http://www.canadacouncil.ca
Canada Science and Technology Museum	http://www.science-tech.nmstc.ca
Canadian Museum of Civilization	http://www.civilization.ca
Canadian Museum of Contemporary Photography	http://cmcp.gallery.ca
Canadian Museum of Nature	http://www.nature.ca
Canadian Race Relations Foundation	http://www.crr.ca
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission	http://www.crtc.gc.ca

Canadian War Museum	http://www.warmuseum.ca
National Archives of Canada	http://www.archives.ca
National Arts Centre	http://www.nac-cna.ca
National Battlefields Commission	http://www.ccbn-nbc.gc.ca
National Capital Commission	http://www.capcan.ca
National Film Board of Canada	http://www.nfb.ca
National Gallery of Canada	http://www.national.gallery.ca
National Historic Sites of Canada	http://www.parkscanada.gc.ca/lhn-nhs/index_E.asp
National Library of Canada	http://www.nlc-bnc.ca
Parks Canada	http://www.parkscanada.gc.ca
Status of Women Canada	http://www.swc-cfc.gc.ca
Telefilm Canada	http://www.telefilm.gc.ca
Virtual Museum of New France	http://www.vmnf.civilization.ca

Arts and Culture

Arts Policy	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/arts/index_e.cfm
Arts Presentation Canada	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/pac-apc/index_e.cfm
Book Publishing Industry Development Program	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/padie-bpi index_e.cfm

Broadcasting Policy and Innovation	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/ri-bpi/index_e.cfm
Canada Magazine Fund	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/fcm-cmf/index_e.cfm
Canada Music Fund	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/fcmus-cmusf/index_e.cfm
Canada Wordmark Screen Credit	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/gmsc-cwsc/index_e.cfm
Canadian Arts and Heritage Sustainability Program	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/pcapc-cahsp/index_e.cfm
Canadian Audio-Visual Certification Office	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/bcpac-cavco/index_e.cfm
Canadian Culture Online Funding Programs	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/pcce-ccop/index_e.cfm
Canadian Film or Video Production Tax Credit	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/bcpac-cavco/progs/cipc-cptc/index_e.cfm
Canadian Television Fund	http://www.canadiantelevisionfund.ca
Copyright Policy Branch	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pda-cpb/index_e.cfm
Cultural Affairs	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/index_e.cfm
Cultural Capitals of Canada	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ccc/index_e.cfm
Cultural Industries Development Fund	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/fdic-cidf/index_e.cfm
Cultural Spaces Canada	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ecc-csp/index_e.cfm
Film or Video Production Services Tax Credit	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/bcpac-cavco/progs/cisp-pstc/index_e.cfm
International Dance Day	http://www.canadianheritage.gc.ca/special/arts/danse/danse_e.html
International Music Day	http://www.canadianheritage.gc.ca/special/arts/musique/musique_e.html

Loan Program for Book Publishers	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/ppel-lpbp/ind e.cfm
Publications Assistance Program	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pap/index_e.c
National Arts Service Organization Designation	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/osna-naso/index_e.cfm
National Arts Training Contribution Program	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/pnfsa-natcp/index_e.cfm
Northern Distribution Program	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/padn-ndp/ind e.cfm
Review of Canadian Feature Film Policy	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/pol/cinema-film/ind e.cfm
Tomorrow Starts Today	http://www.canadianheritage.gc.ca/special/tomorrowstartstoday/en- o.html
TV5	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/tv5/index_e.c
World Poetry Day	http://www.canadianheritage.gc.ca/special/arts/poesie/poesie_e.htm
World Theatre Day	http://www.canadianheritage.gc.ca/special/arts/theatre/theatre_e.htr

Heritage

Canadian Conservation Institute	http://www.cci-icc.gc.ca
Canadian Cultural Property Export Review Board	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/cebc-cperb/index_e.cfm
Canadian Heritage Information Network	http://www.chin.gc.ca
Heritage Policy	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ph/index_e.cfm
International Museum Day	http://www.canadianheritage.gc.ca/special/imd-jim-2002/index_e.c
Virtual Museum of Canada	http://www.virtualmuseum.ca

ex_	Virtual Museum of Canada Investment Program	http://www.chin.gc.ca/English/Members/Vmc_Investment_Program/index.html
fm	**Citizenship and Identity**	
	A'boriginal Peoples' Program	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/pa-app/index_e.cfm
	Canada Day Poster Challenge	http://www.canadianheritage.gc.ca/affiche-poster
ex_	Canadian Studies	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/pec-csp/index_e.cfm
ex_	Celebrate Canada	http://www.canadianheritage.gc.ca/special/canada/index_e.cfm
intr	Ceremonial and Canadian Symbols Promotion	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/cpsc-ccsp/index_e.cfm
fm	Community Partnership	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/pc-cp/index_e.cfm
l	Exchanges Canada	http://www.exchanges.gc.ca
ml	Human Rights	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/pdp-hrp/index_e.cfm
	March 21 Campaign	http://www.canadianheritage.gc.ca/march-21-mars
	Multiculturalism	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/multi/index_e.cfm
	National Flag Day of Canada	http://www.canadianheritage.gc.ca/special/flag-drapeau/index_e.cfm
	Official Languages	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/lo-ol/index_e.cfm
	Path of Heroes	http://www.heroes.ca
fm	Voluntary Sector Initiative	www.vsi-isbc.ca
	Young Canada Works	http://www.canadianheritage.gc.ca/special/YCW-JCT/english/overview.htm

Youth Volunteers	http://www.canadianheritage.gc.ca/special/Cyberstation/html/home htm
International	
International Affairs	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ai-ia/index_e.cfm
International Expositions	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/expo/index_e.cfm
International Francophonie	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/lo-ol/international/index_ m
Trade Routes	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/index_e.
Sport	
International Working Group on Women and Sport	http://www.iwg-gti.org
Sport Canada	http://www.canadianheritage.gc.ca/progs/sc/index_e.cfm
Vancouver/Whistler 2010 Bid Secretariat	http://www.canadianheritage.gc.ca/2010/index_e.cfm
Canada Place	**http://www.canadaplace.gc.ca**
Government of Canada Primary Internet Site (Canada Site)	**http://www.canada.gc.ca**

Department of Canadian Heritage Points of Service

Headquarters
- ■ Hull, Québec
- ● Ottawa, Ontario [2]

Western Region
- ▲ Vancouver, British Columbia
- ● Kelowna, British Columbia
- ● Victoria, British Columbia
- ● Calgary, Alberta
- ● Edmonton, Alberta
- ● Whitehorse, Yukon

Prairies and Northern Region
- ▲ Winnipeg, Manitoba
- ● Iqaluit, Nunavut
- ● Regina, Saskatchewan
- ● Saskatoon, Saskatchewan
- ● Yellowknife, Northwest Territories

Ontario Region
- ▲ Toronto, Ontario
- ● Hamilton, Ontario
- ● London, Ontario
- ● Ottawa, Ontario
- ● Sudbury, Ontario
- ● Thunder Bay, Ontario

Québec Region
- ▲ Montréal, Québec
- ● Québec City, Québec

Atlantic Region
- ▲ Moncton, New Brunswick
- ● Charlottetown, Prince Edward Island
- ● Halifax, Nova Scotia
- ● St. John's, Newfoundland

Contacts for Further Information

National Headquarters
Department of Canadian Heritage
25 Eddy Street, Room 10G3
Hull, Québec
K1A 0M5
Tel. (819) 997-0055

Ontario Region
Department of Canadian Heritage
150 John Street, Suite 400
Toronto, Ontario
M5V 3T6
Tel. (416) 973-5400

Prairies and Northern Region
Department of Canadian Heritage
275 Portage Avenue, 2nd Floor
P.O. Box. 2160
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R5
Tel. (204) 983-3601

Atlantic Region
Department of Canadian Heritage
1045 Main Street, 3rd Floor, Unit 106
Moncton, New Brunswick
E1C 1H1
Tel. (506) 851-7066

Québec Region
Department of Canadian Heritage
Guy-Favreau Complex, West Tower
6th Floor
200 René-Lévesque Boulevard West
Montréal, Québec
H2Z 1X4
Tel. (514) 283-2332

Western Region
Department of Canadian Heritage
300 West Georgia Street, 4th Floor
Vancouver, British Columbia
V6B 6C6
Tel. (604) 666-0176

For one-stop access to information about programs and services of the Government of Canada, visit:

http://www.servicecanada.gc.ca

or call:

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
TTY/TDD 1 800 465-7735

Patrimoine canadien

Budget des dépenses
2003-2004

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaire

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2003.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.communication.gc.ca

No de catalogue : BT31-2/2004-III-98
ISBN 0-660-62214-9

Patrimoine canadien

Budget des dépenses 2003-2004
Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Ministre du Patrimoine canadien

Message de la Ministre

Les Canadiens et les Canadiennes prennent de plus en plus conscience de l'importance de leur culture et de leur diversité et cherchent à donner un sens concret à leur citoyenneté partagée. Être Canadien ou être Canadienne signifie pour nous tous faire preuve d'ouverture face aux différences et apprécier la richesse culturelle qui accompagne notre diversité.

Le ministère du Patrimoine canadien oeuvre à renforcer ce sentiment d'appartenance et à faire de notre diversité notre force sur les plans culturel, social, politique et économique. À l'ère de la mondialisation, les Canadiens et les Canadiennes ne peuvent tenir leurs valeurs et leur culture pour acquises. Il est donc important de prendre des mesures visant à encourager l'expression de ces valeurs qui nous tiennent à cœur et qui incarnent notre citoyenneté. Il est important également de faire connaître au reste du monde notre engagement à promouvoir notre richesse et notre diversité culturelles.

Le ministère du Patrimoine canadien est fier, en collaboration avec ses nombreux partenaires, d'appuyer le travail et le succès de nos artistes, de nos créateurs, de nos athlètes et de tous ceux et celles qui, par leur travail bénévole, incarnent nos valeurs et apportent leur contribution à la vitalité culturelle du pays. L'expression de nos valeurs et de notre créativité revient à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.

Ce *Rapport sur les plans et priorités 2003-2004* présente les objectifs que s'est fixé le ministère du Patrimoine canadien pour inciter les Canadiens et les Canadiennes à mieux connaître leur histoire, leur culture et leurs valeurs, à mieux se connaître et à développer des liens entre eux. Il met en relief les programmes et les activités que le Ministère entreprendra pour atteindre ses objectifs, que ce soit en matière de promotion des langues officielles et de notre diversité culturelle, ou d'appui aux Autochtones, aux athlètes et aux artistes.

Puissent ces plans et priorités trouver écho auprès de ceux et celles qu'ils visent à mieux servir. Le Canada sortira plus fort et plus riche du dynamisme et de la créativité de ses citoyens et de ses citoyennes et du modèle de société que nous aurons réussi à bâtir pour les générations futures.

Sheila Copps

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et priorités de 2003-2004 du **ministère du Patrimoine canadien**.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielles.
- La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Judith A. LaRocque
Sous-ministre

le 27 février 2003
Date

Table des matières

1. Vue d'ensemble du Ministère **1**
Mandat, rôles et responsabilités 1
Structure organisationnelle 3
Dépenses ministérielles prévues 4
Raison d'être 5
Vue d'ensemble de la planification 5
Les partenaires du Ministère 7
Cadre stratégique 8

2. Plans et priorités par objectif stratégique **9**
Contenu canadien 9
Participation et engagement dans le domaine culturel 13
En relation les uns avec les autres 17
Citoyenneté active et participation communautaire 19
Gestion 21

3. Renseignements financiers **25**
Structure de planification, de rapport et de responsabilisation 25
Tableau 3.1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) par secteur d'activité 27
Tableau 3.2 : Sommaire des paiements de transfert 28
Tableau 3.3 : Renseignements sur les programmes de paiement de transfert 29
Tableau 3.4 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles 38
Tableau 3.5 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 39
Tableau 3.6 : Prêts, placements et avances (non-budgétaires) 39
Tableau 3.7 : Ressources du portefeuille 40

4. Autres renseignements **41**
Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien 41
Adresses sur Internet 43
Points de service du ministère du Patrimoine canadien 49
Contacts pour renseignements supplémentaires 50

1. Vue d'ensemble du Ministère

Mandat, rôles et responsabilités

La *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* établit le mandat que le Ministère remplit dans la vie culturelle et communautaire de la société canadienne. Plus précisément, la ministre du Patrimoine canadien, secondée par la secrétaire d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme) et le secrétaire d'État (Sport amateur) et appuyée par le Ministère, est responsable des politiques et des programmes liés à la radiodiffusion, aux industries culturelles, aux arts, au patrimoine, aux langues officielles, à l'identité canadienne, à la participation des citoyens, à la jeunesse, au multiculturalisme et au sport.

Le Ministère offre ses services à partir de 26 points de service situés à son administration centrale et dans cinq régions. De plus, cinq agents du développement du commerce culturel sont en poste à l'extérieur du Canada pour stimuler les échanges commerciaux dans le domaine de la culture. Le Ministère gère aussi cinq Place du Canada et un site Web élaboré (**http://www.patrimoinecanadien.gc.ca**).

Le portefeuille du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien, composé du Ministère et de 17 organismes et sociétés d'État, joue un rôle central dans le soutien des activités culturelles et communautaires au Canada. Les organismes et les sociétés d'État du portefeuille font partie des principales institutions canadiennes qui appuient l'expression artistique et culturelle : création, promotion, réglementation et diffusion des choix canadiens qui sont offerts aux Canadiens et aux Canadiennes, et présentation et protection du patrimoine culturel et naturel canadien et de notre histoire collective.

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend :

- le **ministère du Patrimoine canadien**, y compris la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels, l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine;

- **sept organismes ministériels** : l'Agence Parcs Canada, les Archives nationales du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, Condition féminine Canada, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (une autorité publique indépendante) et l'Office national du film du Canada;

- **dix sociétés d'État** : le Centre national des Arts, la Commission de la capitale nationale, le Conseil des Arts du Canada, la Fondation canadienne des relations raciales, le Musée canadien de la nature, le Musée canadien des civilisations, le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée des sciences et de la technologie du Canada, la Société Radio-Canada et Téléfilm Canada;

- en plus des organismes et des sociétés d'État relevant du mandat ayant trait à la culture et à la citoyenneté, le portefeuille comprend la Commission de la fonction publique qui rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien.

Le Ministère et chaque organisme ministériel produisent leur propre *Rapport sur les plans et les priorités*. Les sociétés d'État et l'Agence Parcs Canada préparent des plans d'entreprise, dont les résumés sont déposés au Parlement, ou sont assujetties aux dispositions de leur loi habilitante relatives à leurs responsabilités. Il incombe à la ministre du Patrimoine canadien de faire en sorte que les principales orientations des organismes et sociétés d'État du portefeuille appuient les objectifs et les priorités du gouvernement. La ministre est également responsable envers le Parlement des ressources affectées à toutes les organisations du portefeuille.

Structure organisationnelle

Dépenses ministérielles prévues

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2002-2003*	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	1 041,8	**968,7**	793,4	777,7
Non-budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	0,01	**0,01**	0,01	0,01
Moins : Recettes disponibles	4,5	**4,7**	4,7	4,7
Total du Budget principal des dépenses	1 037,3	**964,0**	788,7	773,0
Rajustements**	89,6	**232,4**	412,2	251,0
Dépenses prévues nettes	1 126,9	**1 196,4**	1 200,9	1 024,0
Moins : Recettes non disponibles	56,9	**57,0**	57,0	57,0
Plus : Coût des services reçus sans frais	21,3	**22,4**	22,4	22,4
Coût net du programme	1 091,3	**1 161,8**	1 166,3	989,4
Équivalents temps plein	2 069	**1 770**	1 665	1 650

* Ces montants reflètent les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

** Ces montants sont liés à une série d'initiatives prévues qui feront l'objet de consultation avec différents intervenants.

Raison d'être

Le ministère du Patrimoine canadien contribue à l'édification d'un Canada plus cohésif et créatif. Les quatre piliers qui soutiennent notre mission – contenu canadien, participation et engagement dans le domaine culturel, en relation les uns avec les autres, et citoyenneté active et participation communautaire – aident à guider l'élaboration des politiques, programmes et services offerts aux Canadiens et aux Canadiennes.

Vue d'ensemble de la planification

Le Canada, pays diversifié et immense, a toujours dû délibérément tisser les liens qui unissent les Canadiens et les Canadiennes. Avec une population relativement réduite, très clairsemée et établie le long de la frontière qu'il partage au Sud avec un géant culturel, le Canada n'a jamais tenu pour acquis son sentiment d'identité.

Les efforts que nous déployons pour consolider un sentiment d'appartenance parmi les Canadiens et les Canadiennes prennent une importance nouvelle dans un monde qui fait face à des changements sociétaux marqués tels que la mondialisation, le pluralisme grandissant et les technologies de pointe.

À l'heure actuelle, les contacts que nous avons établis par le biais d'instruments délibérés comme les chemins de fer nationaux, l'autoroute transcanadienne et les échanges entre Canadiens et Canadiennes, sont mis à l'épreuve, compte tenu du fait que le commerce se déplace de plus en plus du Nord au Sud plutôt que d'Est en Ouest.

Le partage de nos expériences comme Canadiens et Canadiennes, par le biais de la Société Radio-Canada et d'autres institutions culturelles nationales, prend un nouveau sens dans un monde à multi-canaux et un marché culturel mondial.

La manière d'exprimer les valeurs qui sont reflétées dans nos plus importantes institutions sociales, soit des valeurs de responsabilité mutuelle et de compromis, a pris encore plus d'importance dans un monde où la concurrence et le multiculturalisme vont croissant.

En tenant compte entre autres de ces pressions, le ministère du Patrimoine canadien poursuit sa mission visant à édifier un Canada plus cohésif et créatif. Les objectifs du Ministère sont de renforcer ce qui nous lie en favorisant les relations entre nos diverses communautés, en encourageant un contenu canadien diversifié

et la participation culturelle, en incitant à une meilleure compréhension de notre histoire et de notre patrimoine, et en faisant la promotion de la citoyenneté active et de la participation communautaire.

En renforçant et en affirmant le « modèle canadien » – un modèle de citoyenneté partagée fondé de façon unique sur la diversité et des valeurs – le Canada se compare favorablement aux autres pays dans le contexte d'une économie mondiale. Grâce à sa diversité, le monde entier étant représenté à l'intérieur de ses frontières, le Canada dispose d'une ressource riche en créativité. En favorisant cette diversité et cette créativité, nous contribuons au capital créatif essentiel à l'établissement de la société innovatrice et prospère de l'avenir.

Le Ministère a apporté un certain nombre de changements dans la manière dont il réalise son mandat. Il est de plus en plus important de renforcer la capacité des secteurs culturel et patrimonial pour permettre aux Canadiens et Canadiennes de participer à la vie de leur pays et de créer un milieu favorable par le biais de modifications législatives et stratégiques. En 2002, le ministère du Patrimoine canadien a établi une nouvelle structure conçue pour l'aider à intégrer son travail dans l'ensemble du Ministère, y compris les régions et le portefeuille, et à renforcer les partenariats nationaux et internationaux.

Au cours des prochaines années, le ministère du Patrimoine canadien élaborera des initiatives qui feront la promotion du modèle canadien de citoyenneté, modèle unique en son genre, tout en tenant compte du changement rapide des tendances sociétales, au pays et ailleurs. Le Ministère préparera et gérera des programmes permettant aux Canadiens et aux Canadiennes d'accéder à la vie culturelle du Canada, à leur histoire et à leur patrimoine. Les initiatives et les programmes ainsi conçus viseront à tirer profit des occasions offertes par la mondialisation et à trouver des moyens plus efficaces pour le Canada de contribuer au marché culturel international.

Les partenaires du Ministère

Les organismes et sociétés d'État du portefeuille du Patrimoine canadien sont d'importants partenaires du Ministère. Le ministère du Patrimoine canadien et les organisations du portefeuille unissent leurs efforts pour mettre en œuvre une perspective cohérente et intégrée de plusieurs priorités gouvernementales et objectifs stratégiques. Les secteurs clés faisant l'objet d'une collaboration avec le portefeuille comprennent la numérisation des fonds culturels, la promotion de la culture à l'échelle nationale et internationale, la participation conjointe à des événements d'importance, la participation à l'initiative Gouvernement en direct et l'inclusion des jeunes Canadiens et Canadiennes dans leurs communautés et dans les activités athlétiques, artistiques et liées au patrimoine.

Afin de garantir une utilisation efficace des ressources ministérielles, le ministère du Patrimoine canadien continuera de privilégier une approche collaborative dans ses relations fédérales-provinciales-territoriales. Il continuera de travailler avec les autres paliers de gouvernement, des partenaires communautaires et le secteur privé pour atteindre ses objectifs. Il maintiendra aussi des liens solides avec les ministères fédéraux qui s'occupent des autres facettes de ses objectifs et priorités.

Cadre stratégique
Ministère du Patrimoine canadien

2. Plans et priorités par objectif stratégique

Objectif stratégique 1 :

Contenu canadien

Favoriser la création, la diffusion et la préservation de divers œuvres, histoires et symboles culturels canadiens qui reflètent notre passé et qui soient l'expression de nos valeurs et de nos aspirations

Sommaire : Les activités du ministère du Patrimoine canadien visent entre autres à renforcer les moyens et les mécanismes de soutien qui servent tant à l'élaboration de projets de création qu'à la préservation et à la diffusion de notre passé distinctif. Nos priorités comprennent notamment l'élaboration de cadres stratégiques en matière de culture, de patrimoine et de diversité culturelle internationale, la réforme de la loi canadienne sur le droit d'auteur et la sensibilisation du public.

Le Canada, dont la trame sociale est tissée de fils très divers, apporte au monde une « voix », un langage unique, qui exprime notre réalité en littérature, au cinéma, sur la scène et dans les arts visuels. Le contenu canadien de nos produits culturels traduit la richesse de nos perspectives et nos artistes, des plus créatifs, exercent une influence profonde et durable tant au Canada qu'à l'étranger. Pour bien mettre en valeur notre potentiel, il importe au plus haut point de favoriser la croissance de milieux créateurs – qu'il s'agisse des milieux des nouveaux médias et des écrivains, de centres de production cinématographique ou des musiciens qui se produisent sur les scènes locales – qui stimulent les idées créatives, attirent les personnes de talent d'un peu partout dans le monde et consolident notre apport au marché international de la culture. En plus d'assurer l'accès des produits des artistes canadiens aux marchés extérieurs, les programmes et les politiques du ministère du Patrimoine canadien aident à faire de la « voix » du Canada un élément vital du mélange mondial des cultures.

Le patrimoine du Canada est indispensable à notre compréhension de notre identité comme Canadiens et Canadiennes et de ce qui nous rassemble. Notre

patrimoine englobe les endroits, les objets, les récits, et les symboles qui reflètent la diversité et les expériences des Canadiens et des Canadiennes. Il tisse des liens essentiels avec notre passé, entre nous et avec notre pays. En 2003-2004, le Ministère poursuivra son travail d'élaboration d'un cadre stratégique sur le patrimoine qui favorisera davantage l'innovation, augmentera la cohérence et la capacité des programmes et des services existants, et suscitera de nouveaux partenariats.

Le Ministère, pendant cette période de planification, mettra l'accent entre autres sur la consolidation de l'infrastructure pour les industries culturelles dans des domaines comme la musique, le cinéma, la télévision, le livre et les périodiques. Une telle infrastructure renforcera la préservation, l'appréciation et l'accessibilité du patrimoine canadien.

Dans une perspective internationale, le Ministère agira comme chef de file des travaux multilatéraux du Réseau international sur la politique culturelle (RIPC). Depuis 1999, le gouvernement du Canada travaille avec détermination à l'établissement d'un nouvel instrument international sur la diversité culturelle qui reconnaîtra l'importance de la diversité culturelle pour le développement social et économique et qui permettra au Canada et à d'autres pays de continuer de mettre en oeuvre des politiques aptes à promouvoir leur culture, tout en respectant les règles qui régissent le commerce international et en ayant accès à des marchés pour les exportations culturelles. Le Canada travaille activement à l'atteinte de consensus sur l'importance de la diversité culturelle au sein d'organismes majeurs tels que le RIPC, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation des États américains (OEA), la Francophonie, le Conseil de l'Europe, et dans nos relations bilatérales avec des partenaires clés.

Au cours de l'année qui vient, le Ministère – en collaboration avec d'autres ministères tels que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et des partenaires de la société civile tels que la Coalition pour la diversité culturelle et le Réseau international sur la politique culturelle – continuera à assumer un rôle de leadership pour intensifier les pourparlers avec l'UNESCO et susciter des appuis envers l'instrument, tant au pays qu'à l'étranger.

Le Ministère élabore aussi un cadre stratégique en matière de culture pour le gouvernement du Canada afin de s'attaquer aux questions relatives au commerce, à la réglementation et à l'accessibilité des produits culturels dans l'économie mondiale du savoir.

En plus de ces cadres et instruments stratégiques dans le domaine culturel, certaines questions nationales requièrent une attention particulière. Mentionnons le droit d'auteur, la protection du savoir traditionnel, l'accès en ligne, le

financement et le soutien des secteurs du magazine, du livre et du commerce international.

Il est essentiel que des modifications soient apportées à la *Loi canadienne sur le droit d'auteur* afin de garantir la reconnaissance et la protection des droits financiers et moraux des créateurs et autres détenteurs de droits, dans un contexte qui réponde aussi aux besoins des usagers. Le Comité permanent du Patrimoine canadien tiendra des audiences publiques sur le *Rapport sur les dispositions et l'application de la Loi sur le droit d'auteur*, qui a été déposé en octobre 2002. Le ministère du Patrimoine canadien travaillera avec ses partenaires d'Industrie Canada pour appuyer le travail du Comité et répondre aux observations de son rapport.

Un avenir en art

Cette initiative s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Canada de viser l'excellence dans tous les aspects du processus créatif, d'encourager la diversité du contenu canadien et de favoriser l'accès aux arts et au patrimoine pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Le ministère du Patrimoine canadien travaillera également avec Industrie Canada à l'élaboration d'un ensemble de mesures législatives portant sur divers problèmes liés à la numérisation et aux droits d'auteur connexes afin que le gouvernement puisse ratifier les traités de 1996 de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle relatifs à Internet.

En plus du droit d'auteur, le ministère du Patrimoine canadien examinera les questions de protection du folklore et d'autres véhicules du savoir traditionnel. À cet égard, des recommandations sur le sujet du savoir traditionnel et du folklore seront préparées lors du Rassemblement national des Autochtones qui se tiendra en 2004-2005.

La mise en oeuvre de l'Initiative des endroits historiques fournit au Ministère une occasion importante d'établir des partenariats avec des collectivités et des Autochtones de partout au Canada. Cette initiative constitue une vaste stratégie de protection des endroits et des propriétés historiques qui forment des éléments essentiels des villes et des régions rurales du Canada. On établira un répertoire des endroits historiques ainsi que des normes et des lignes directrices pour la conservation de ces endroits.

En réponse au rapport de la Commissaire aux langues officielles, *Le français sur Internet : au coeur de l'identité canadienne et de l'économie du savoir*, le Ministère collaborera avec d'autres ministères pour assurer le suivi concernant les recommandations de la Commissaire et travaillera avec le secteur privé pour améliorer la disponibilité des outils linguistiques facilitant l'utilisation du français sur Internet. Il travaillera avec des partenaires à fournir de nouvelles occasions d'apprentissage électronique aux niveaux élémentaire, intermédiaire et secondaire, et à mettre au point des mesures pour accroître l'utilisation du contenu canadien sur Internet chez les jeunes et les éducateurs.

Au cours de la prochaine année financière, le Fonds du Canada pour les magazines mettra l'accent sur l'aide accordée aux petits périodiques cultur Travaillant en collaboration avec le Conseil des Arts du Canada, le Minist concevra un volet de financement qui assurera la viabilité des petites publi culturelles dont l'excellence est reconnue, encouragera les bonnes pratiqu commerciales et accroîtra la visibilité de ces magazines auprès des lecteurs lectrices canadiens.

BookNet Canada, une société qui représente des éditeurs, des distributeurs grossistes, des détaillants indépendants ou en réseau, a été créé pour amélio réseau de distribution du livre canadien. Les priorités de BookNet Canada, cours de l'année qui vient, sont de fournir à l'industrie un accès à des donn bibliographiques exhaustives, de faciliter l'adoption d'une plateforme stan accessible pour les communications électroniques et d'examiner les possib constitution de recueils de données aux points de vente pour l'industrie canadienne du livre.

Les Routes commerciales, la première stratégie canadienne axée sur l'accè marchés, visent à aider le secteur des arts et de la culture à tirer pleinement des occasions d'affaires à l'échelle internationale. Cette stratégie aide les entrepreneurs des secteurs privé et à but non lucratif à accroître leur capaci d'exportation et à vendre leurs produits sur les marchés internationaux. Le objectifs des Routes commerciales, au cours de l'année qui vient, visent en autres l'augmentation du nombre d'exportateurs canadiens de produits cult la consolidation de la position internationale du Canada pour la vente de pr et de services en français et en anglais, ainsi qu'un accroissement des expo canadiennes.

Objectif stratégique 2 :

Participation et engagement dans le domaine culturel

Favoriser l'accès et la participation des Canadiens et des Canadiennes à la vie culturelle de notre pays

Sommaire : Les initiatives du Ministère favorisent la participation à la vie culturelle dans des sphères aussi diverses que le sport, les expositions internationales, la langue, le patrimoine, l'accès à de l'information en ligne et sur papier, et le tourisme. La priorité que le ministère du Patrimoine canadien accorde à la réforme de la politique du sport fait partie de l'initiative du gouvernement visant à élaborer une stratégie nationale complète sur les modes de vie sains, l'activité physique et le sport.

Capitales culturelles du Canada

Le programme invite les municipalités à mettre en valeur le potentiel de la vie artistique et culturelle au plan local et à l'inscrire dans les mouvances de la société du savoir et de l'innovation.

La participation à la vie culturelle d'un pays crée un sentiment de citoyenneté partagée, contribue au façonnement de l'image que nous avons de nous-mêmes – en tant que pays et en tant que membre de la collectivité mondiale – et améliore notre qualité de vie. L'engagement au sein de la communauté touche à l'essentiel de ce qui fait de nous des Canadiens et des Canadiennes. L'existence de collectivités vivantes et diverses est un élément capital de notre bien-être individuel et national.

Le sport est l'un des domaines les plus courants qui suscite la participation des citoyens et des citoyennes – soit en pratiquant une activité physique, soit en assistant à un événement sportif – à la vie de leur pays. De concert avec les gouvernements des provinces et des territoires, le ministère du Patrimoine canadien cherche à mettre en oeuvre la Politique canadienne du sport. La mise en place d'un plan d'action fédéral joue un rôle de premier plan dans les efforts déployés par le Ministère pour atteindre les objectifs de la politique, c'est-à-dire accroître la participation, accroître l'excellence, accroître la capacité et accroître l'interaction.

Le Canada, où l'Agence mondiale antidopage (AMA) a établi son administration centrale, continuera d'exercer un leadership fort afin que la lutte contre le dopage fasse l'objet d'un soutien et d'une collaboration à l'échelle internationale. Il participera à l'élaboration d'un accord international/intergouvernemental exécutoire contre le dopage dans le sport. Cet accord renforcera le Code mondial antidopage élaboré par l'AMA aux fins d'harmoniser les politiques et les pratiques antidopage partout dans le monde.

Le projet de loi C-12, une loi favorisant l'activité physique et le sport, prévoit la création d'une société indépendante, à but non lucratif, dont le mandat sera de fournir à la collectivité sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends.

Notre pays a été l'hôte des Jeux olympiques de 1976 et de 1988. Cet accueil a soulevé chez les Canadiens et les Canadiennes un sentiment inégalé de fierté et d'appartenance à leur pays. Le Secrétariat de la candidature de Vancouver/Whistler 2010, mis sur pied pour appuyer la candidature de Vancouver en tant que l'hôte des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, est le centre de coordination principal du gouvernement canadien pour cette candidature. La Commission d'évaluation du Comité international olympique se rendra, au début de mars 2003, à Vancouver et à Whistler avant de prendre, en juillet 2003, à Prague, en République tchèque, la décision définitive sur le choix de la ville qui accueillera les Jeux. Le Ministère continuera de représenter le gouvernement fédéral au sein du conseil d'administration et des comités de travail de la Société de la candidature de Vancouver/Whister 2010.

Les langues, les récits et le patrimoine autochtones sont le fondement de la diversité du Canada et sont au coeur même de notre identité en tant que Canadiens et Canadiennes, que nous soyons Autochtones ou non.

De même que les Jeux olympiques offrent une occasion de mettre le Canada en évidence, les expositions universelles fournissent une chance unique de promotion des intérêts canadiens – et notamment de notre culture à multiples volets – à l'étranger. Le Ministère planifie la participation du Canada à Expo 2005, à Aichi, au Japon, et élabore une approche associée au thème de la Sagesse de la nature – une symphonie interculturelle. Grâce au pavillon qu'il concevra et aux programmes complémentaires qu'il mettra sur pied, le Ministère fournira à plus de 15 millions de visiteurs l'occasion de voir ce que le pays a de mieux à offrir. Dans le cadre de la planification de la participation du Canada, le Ministère examine aussi des moyens novateurs de faire participer les Canadiens et les Canadiennes à cet événement grâce à des activités qui favoriseront le développement des relations entre des gens de toutes les régions du pays.

La langue revêt une importance vitale dans le soutien que le gouvernement accorde à la participation culturelle à la société canadienne. La préservation et la revitalisation des langues autochtones, qui sont parmi les plus menacées au monde, sont essentielles à la préservation et à la valorisation de l'identité autochtone. En permettant aux Autochtones de transmettre leurs cultures et leur patrimoine à des générations successives dans leurs propres langues, ces efforts préserveront cet aspect unique du patrimoine canadien pour l'ensemble de la société canadienne. Ceci favorisera une meilleure compréhension mutuelle, tout en assurant la poursuite du programme global du gouvernement concernant les Autochtones.

En 2003-2004, le Ministère créera un groupe de travail qui étudiera la structure opérationnelle, les services et les activités d'un centre des langues et des cultures autochtones, tiendra des consultations sur le sujet et fera rapport à la Ministre. Le centre devrait entrer en fonction en 2004-2005 pour répondre aux besoins collectifs déterminés et accroître la capacité des communautés dans les centres urbains et ruraux au Canada. Le centre partagera également des ressources et des compétences et entreprendra des projets de recherche et de développement sur la transmission des langues et les outils linguistiques. De plus, le centre établira une banque canadienne de données sur les langues et les cultures autochtones pour que cet élément vital de notre patrimoine soit préservé, tant pour les Autochtones que pour les non-autochtones.

En 2003, l'engagement du Ministère à promouvoir la diversité se traduira aussi par des efforts accrus pour refléter le caractère unique de la société canadienne au sein de ses politiques et programmes culturels. À cet égard, le Ministère tiendra, en avril 2003, le *Forum de la ministre sur la diversité et la culture* qui réunira 500 participants du milieu culturel, du Ministère, des organisations du portefeuille et de tous les ordres de gouvernement. Cet événement donnera aux participants l'occasion de discuter d'un plan d'action qui favorisera le changement et une plus grande participation des diverses communautés culturelles au sein des programmes culturels canadiens.

En 2003, le Ministère lancera Culture.ca, la nouvelle passerelle culturelle, qui complétera la stratégie de Culture canadienne en ligne. Cette passerelle Internet facilitera l'accès en ligne des citoyens et des citoyennes à des ressources culturelles, en passant par une fenêtre unique ouvrant sur la culture canadienne. Elle fournira une tribune aux créateurs de contenu culturel et servira à la réalisation d'initiatives concernant les jeunes et les intérêts culturels autochtones.

Les changements apportés au Programme d'aide aux publications seront annoncés en 2003. Ces changements permettront aux Canadiens et aux Canadiennes d'avoir accès aux magazines et aux journaux communautaires de partout au pays et d'approfondir leurs connaissances, de faire connaître leurs points de vue et d'explorer leur diversité culturelle.

Le Ministère continuera de coordonner l'initiative 400 ans de dialogue et de découvertes, en incitant les Canadiens et les Canadiennes de toutes les régions du pays à célébrer le Canada d'aujourd'hui, en valorisant sa diversité culturelle et son histoire. Le plan quinquennal de cette initiative comprend diverses célébrations qui commenceront, en 2004, avec la célébration du 400e anniversaire de la fondation de l'Acadie. Le ministère du Patrimoine canadien travaillera avec un certain nombre de partenaires dont des organisations du portefeuille, d'autres ministères et organismes fédéraux, les provinces et les collectivités locales, à organiser des activités s'inscrivant dans ce plan quinquennal.

Chaque année, les Canadiens et les Canadiennes effectuent près de 140 millions de voyages à l'intérieur du Canada. De plus, environ 18 millions de voyageurs d'autres pays visitent annuellement le Canada. La culture et le patrimoine du Canada constituent une source importante, toujours croissante, d'expériences qu recherchent bon nombre de ces voyageurs. Pour mieux comprendre les problèm et les possibilités que suscitent ces tendances touristiques sur le plan de notre culture et de notre patrimoine, le Ministère travaillera de concert avec les provinces et les territoires à la réalisation d'une initiative qui représente un engagement de 500 000 dollars, sur deux ans, centrée sur la relation entre le tourisme, et la culture et le patrimoine.

Objectif stratégique 3 :

En relation les uns avec les autres

Encourager et raffermir les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et approfondir la compréhension entre les diverses collectivités

Sommaire : Le Ministère est engagé – directement ou en collaboration avec des partenaires – dans la réalisation de diverses initiatives visant à mettre les citoyens et les citoyennes en relation les uns avec les autres, au-delà des différences linguistiques, ethniques, culturelles ou géographiques qui pourraient être source de division. La priorité du Ministère est d'accroître sa présence auprès du public par la mise en oeuvre de Culture.ca, la passerelle culturelle du Canada, et l'établissement de l'Observatoire culturel canadien.

Le discours du Trône de septembre 2002 exprimait la volonté du gouvernement d'entreprendre des efforts « ... pour que les Canadiens se rejoignent au-delà de leurs différences, pour leur rappeler leur histoire et permettre que leurs voix diverses se fassent entendre. C'est ainsi que sera façonné le Canada que l'on veut ».

La détermination de la composition ethnique du Canada, de la signification des racines ethniques pour différentes personnes et des liens entre les caractéristiques ethnoculturelles et les conditions socioéconomiques, constitue autant de facteurs critiques pour les activités de planification à l'échelle nationale. En 2003-2004, le ministère du Patrimoine canadien et Statistique Canada lanceront l'Enquête sur la diversité ethnique, la première enquête nationale de ce type au Canada. Le Ministère veillera à ce que les politiques canadiennes et les décisions gouvernementales tiennent compte des préoccupations que soulève la diversité ethnique et culturelle.

Le Ministère se rapprochera davantage de la population en mettant en oeuvre Culture.ca, la passerelle de Culture canadienne en ligne, et en établissant l'Observatoire culturel canadien. Le programme Culture canadienne en ligne est une initiative nouvelle et nous commençons à peine à mesurer l'incidence de ce programme sur les usagers d'Internet au Canada et dans le monde. Une mesure suivie du rendement nous permettra d'évaluer le succès de ce programme et d'apporter des ajustements au besoin.

Le Ministère renforcera aussi ses activités de sensibilisation du public par l'intermédiaire de ses 26 points de service situés dans la région de la capitale nationale et dans les cinq régions du pays. La présence du Ministère en régions constitue un moyen privilégié d'être à l'écoute de tous les Canadiens et Canadiennes, de favoriser un dialogue continu avec eux ainsi qu'entre les diverses collectivités, afin d'élaborer des politiques, des programmes et des outils de communication mieux adaptés à la réalité et à la diversité canadiennes.

En 2003-2004, le Ministère renouvellera tous ses programmes qui permettent la mise en oeuvre de la *Loi sur les langues officielles*. Le Ministère contribuera à l'élaboration du plan d'action gouvernemental sur les langues officielles tout en travaillant avec les provinces et les territoires à renforcer le soutien accordé à l'enseignement de la langue seconde et aux programmes d'échanges. Il travaillera également avec d'autres partenaires à promouvoir les avantages de la connaissance et de l'usage des deux langues officielles et à offrir aux Canadiens et aux Canadiennes un plus grand nombre d'occasions de participer à différentes activités dans la langue de leur choix.

Objectif stratégique 4 :

Citoyenneté active et participation communautaire

Promouvoir la compréhension des droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté partagée et favoriser les occasions de participer à la vie en société au Canada

Sommaire : Englobant les initiatives qui encouragent le bénévolat, la participation des Autochtones et l'intégration des immigrants récemment arrivés, ce pilier du cadre stratégique du ministère du Patrimoine canadien offre une occasion de collaboration avec une gamme de partenaires pour tisser des liens entre les programmes afin de favoriser la citoyenneté au Canada. La priorité que s'est donnée le Ministère d'élaborer un cadre stratégique sur la citoyenneté partagée et la cohésion sociale aidera à orienter le renouvellement des politiques et des programmes ainsi que la réforme législative.

Au Canada, nous avons créé un modèle canadien distinct de citoyenneté fondé sur les valeurs que sont la diversité et la responsabilité mutuelle. Les liens entre nous sont affermis par notre engagement actif dans la vie publique de notre pays. Notre engagement permanent dans la vie collective nous aide à nous définir comme membres d'une grande communauté qui partage des buts et des valeurs telles que la responsabilité mutuelle, l'obligation de rendre des comptes et la solidarité. La participation aux activités communautaires – que ce soit dans des activités bénévoles, les arts et la culture, le sport, les cérémonies du Jour du Souvenir ou la fête du Canada – nous permet de percevoir notre identité et de façonner un sens de citoyenneté partagée. Nous avons également à voir à ce que tout le monde – des Autochtones dont les racines remontent à une époque antérieure à la nation jusqu'aux immigrants récents – puisse participer à la vie de la société canadienne.

Le ministère du Patrimoine canadien continue de collaborer avec d'autres ministères sur des questions ayant trait à la cohésion sociale qui sont liées aux priorités gouvernementales, et à coordonner les efforts des secteurs public et privé canadiens visant à faire de la diversité un actif au Canada. Un cadre stratégique sur la citoyenneté partagée et la cohésion sociale met l'accent sur quatre éléments essentiels de la cohésion, à savoir : les contacts et les liens, les récits et les symboles, l'inclusion et la participation, de même que les valeurs.

Le Ministère encourage le développement de fortes communautés minoritaires de langue officielle. En 2003-2004, le renouvellement des programmes des langues officielles mettra l'accent sur l'appui à accorder à ces communautés afin qu'elles

puissent vivre dans leur propre langue dans leur milieu, participer pleinement à tous les secteurs de la société canadienne et assurer leur développement à long terme.

Le Programme des Autochtones favorise la participation autochtone grâce à l'élaboration d'une infrastructure communautaire pour les Indiens non inscrits, les Métis, les Inuits et les membres des Premières nations vivant hors des réserves. Cette approche facilite leur participation à la vie communautaire d'une manière qui renforce leur caractère distinctif et contribue à la diversité canadienne. En consultation avec la communauté autochtone, le Ministère réalise un examen approfondi du programme pour élaborer un cadre stratégique en vue de sa restructuration. À ce cadre, s'ajoutera une stratégie fédérale sur les langues et la culture autochtones, qui sera mise au point en 2004.

L'aide apportée aux nouveaux venus pour qu'ils s'intègrent et deviennent des citoyens et des citoyennes canadiens le plus vite possible permet à chacun de bénéficier de l'apport de ces personnes à nos collectivités. En 2003-2004, le Ministère appuiera la participation active d'immigrants et de réfugiés dans l'élaboration de politiques et de programmes ayant trait à leur établissement au Canada. Sous la direction de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), le Ministère appuiera une conférence nationale sur l'installation et l'intégration qui mettra l'accent sur la manière dont les petites villes peuvent attirer et garder de nouveaux immigrants. De plus, le Ministère travaillera avec CIC, Développement des ressources humaines Canada et Industrie Canada à la mise sur pied d'un guichet unique, en ligne, pour fournir aux immigrants potentiels des renseignements sur la vie et les possibilités de carrière au Canada.

Le Canada compte un secteur bénévole important et diversifié dont l'apport est essentiel à la santé et au bien-être de nos collectivités. En 2003-2004, le Ministère, en tant que responsable des relations avec le secteur bénévole, coordonnera la participation du gouvernement à la deuxième phase de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, un projet d'une durée de cinq ans. Cette participation entraînera notamment l'élaboration et la transmission d'outils et de codes de bonnes pratiques connexes concernant le financement, ainsi qu'un dialogue sur les politiques requises. Le Ministère continuera également à soutenir le bénévolat dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, et à promouvoir le rôle que joue ce secteur par une campagne de sensibilisation. La contribution du Ministère à l'Initiative devrait amener un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes à reconnaître les bienfaits du bénévolat et des organismes bénévoles pour la société canadienne, ce qui devrait améliorer la capacité du secteur bénévole de répondre aux différents besoins de la société canadienne.

Gestion

Le ministère du Patrimoine canadien poursuit sa quête d'excellence dans ce qu'il fait et dans sa façon de le faire. Tout en remplissant son mandat de prestation de programmes et de services aux Canadiens et aux Canadiennes, le Ministère s'efforce d'améliorer l'accès en temps opportun à des services de grande qualité. À cette fin, il continuera de déployer des efforts pour mettre en place une gestion moderne et attachera une attention particulière à la planification et à l'établissement des rapports intégrés, à l'amélioration des programmes et des services ainsi qu'à la gestion des subventions et des contributions.

Fonction de contrôleur moderne

Le Ministère a commencé à mettre en oeuvre l'initiative fédérale de modernisation de la fonction de contrôleur en établissant, en 2001, un Bureau de la gestion moderne. Depuis, le Ministère a fait des progrès constants vers l'intégration de principes de gestion et d'administration efficaces à ses pratiques de fonctionnement. Il a établi un programme de gestion sur lequel reposera une gestion à long terme du Ministère qui soit efficace. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, le Ministère est résolu à atteindre un certain nombre d'objectifs déterminants :

- parfaite harmonisation des politiques, des programmes et de l'organisation;
- indication claire des priorités et des plans, de même que des ressources nécessaires;
- gestion efficace des risques associés à la mise œuvre des plans qui visent la réalisation de la vision du Ministère;
- l'information appropriée en temps opportun pour prendre les bonnes décisions;
- de meilleures pratiques de gestion des subventions et des contributions pour obtenir les résultats voulus;
- amélioration continue de la façon dont le Ministère offre ses services aux Canadiens et Canadiennes;
- les bonnes personnes possédant les compétences qu'il faut au bon moment;
- des gens qui, dans leur vie et dans leur milieu de travail, adhèrent à un ensemble de valeurs communes.

Évaluation ministérielle et renouvellement des programmes

Le travail se poursuit en vue d'élaborer une stratégie ministérielle de renouvellement à long terme des ressources nécessaires aux activités du ministère du Patrimoine canadien. L'an dernier, une restructuration en profondeur du Ministère, l'a amené à modifier les échéances fixées pour la mise au point des principaux éléments de la stratégie. De plus, le Ministère a saisi l'occasion

d'évaluer l'incidence qu'auront sur son approche les nouvelles priorités du gouvernement énoncées dans le discours du Trône et les discussions récentes ayant trait à la réaffectation, l'harmonisation et la transformation de certains programmes fédéraux. Le Ministère poursuivra l'évaluation entreprise et l'élaboration de la stratégie qui constituent une partie importante de son programme de gestion.

Planification et établissement des rapports intégrés

Le Ministère a adopté un modèle de planification et d'établissement des rapports intégrés qu'il est en train de mettre en oeuvre. Par ailleurs, le travail se poursuit en vue de déterminer les principaux résultats attendus et les indicateurs stratégiques qui serviront de guide à l'élaboration future de politiques, de programmes et de services.

Le Ministère fera une analyse approfondie de l'environnement qui servira de base à la planification stratégique et à la planification d'affaires pour les années qui viennent. L'intégration de la planification du risque, de la planification des ressources humaines, de la planification financière et de la planification technologique permettra d'établir un plan d'action cohérent pour l'ensemble du Ministère.

Centre d'expertise des subventions et des contributions

Le Ministère a déjà mis en place un centre d'expertise des subventions et des contributions et, au cours de l'année qui vient, il continuera à renforcer la gestion des subventions et des contributions dans tout le Ministère. Il mettra en application les leçons tirées d'une surveillance accrue des activités de subventions et de contributions et concentrera ses efforts sur l'amélioration continue de la capacité, des outils et des pratiques de gestion.

Initiative d'amélioration des services et Gouvernement en direct

Le gouvernement a entrepris deux grandes initiatives visant à améliorer les services qu'il offre aux Canadiens et aux Canadiennes : l'Initiative d'amélioration des services (IAS) et le Gouvernement en direct (GED). Avec l'IAS, le gouvernement vise à accroître de dix pour cent d'ici 2005 la satisfaction des clients, tandis que le GED s'inscrit dans la volonté du gouvernement fédéral de brancher les Canadiens et les Canadiennes entre eux et avec le monde.

Le Ministère élaborera la stratégie ministérielle relative à l'IAS et prendra des mesures telles que l'évaluation des niveaux actuels de satisfaction de la clientèle, pour amorcer la mise en œuvre de la stratégie.

Vers un milieu de travail où il fait bon travailler et apprendre

En 2003-2004, le Ministère comptera parmi ses priorités l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies de recrutement, d'apprentissage et de mieux-être au travail, grâce auxquelles il continuera d'avoir les bonnes personnes, aux bons postes, au bon moment.

Le Ministère établit actuellement les indicateurs de rendement qui serviront à surveiller les services de dotation, de classification et de rémunération, trois domaines clés de la gestion des ressources humaines. La planification des ressources humaines est en train de devenir un élément essentiel de la planification ministérielle dans l'ensemble de l'organisation, et des profils de compétences sont en cours d'élaboration à l'intention des gestionnaires. Le Ministère voit aussi à intégrer pleinement la diversité et l'équité au processus de planification.

Le Ministère a lancé, en novembre 2001, son Plan d'action sur la langue de travail. En 2003-2004, il continuera de prendre des mesures en vue de la mise en oeuvre complète du plan. Le plan énonce les droits et les responsabilités des employés et des employées en matière de langue de travail et comprend un certain nombre d'outils tels que des lignes directrices sur la langue de travail, un calendrier aide-mémoire et des séances de sensibilisation.

3. Renseignements financiers

Structure de planification, de rapport et de responsabilisation

La structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) actuelle du ministère du Patrimoine canadien décrit ses trois grands secteurs d'activité : Développement culturel et patrimoine, Identité canadienne et Gestion ministérielle.

Chaque secteur d'activité poursuit ses fonctions dans le contexte du cadre stratégique renouvelé du Ministère et de ses quatre objectifs. Les secteurs d'activité et leurs produits et services respectifs figurent dans le tableau ci-après.

En mai 2002, la structure organisationnelle du Ministère a été modifiée afin de mieux appuyer les quatre objectifs stratégiques. Il y a maintenant cinq secteurs organisationnels : Affaires culturelles, Citoyenneté et patrimoine, Affaires publiques et communications, Affaires internationales et intergouvernementales, et Planification et affaires ministérielles.

L'information financière qui se trouve dans le rapport est présentée en fonction des secteurs d'activité actuels afin d'assurer la conformité aux règlements de présentation de ces données dans l'ensemble du gouvernement et pour faciliter les comparaisons d'une année à l'autre.

Selon le SPRR :

Secteurs d'activité	Produits et services
Développement culturel et patrimoine	Radiodiffusion Industries culturelles Arts Patrimoine
Identité canadienne	Langues officielles Identité canadienne Participation des citoyens Multiculturalisme Sport
Gestion ministérielle	

Tableau 3.1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) par secteur d'activité

Le secteur d'activité Développement culturel et patrimoine

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Développement culturel et patrimoine	476,4	**496,7**	448,7	260,0
ETP	604	**555**	461	461

Le secteur d'activité Identité canadienne

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Identité canadienne	552,9	**621,7**	670,4	681,6
ETP	528	**407**	400	385

Le secteur d'activité Gestion ministérielle

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Gestion ministérielle	97,6	**78,0**	81,8	82,4
ETP	937	**808**	804	804

Tableau 3.2 : Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Subventions				
Programme du Patrimoine canadien				
Développement culturel et patrimoine	78,4	**78,5**	56,0	56,0
Identité canadienne	91,8	**76,9**	73,7	73,7
Total des subventions	170,2	**155,4**	129,7	129,7
Contributions				
Programme du Patrimoine canadien				
Développement culturel et patrimoine	314,7	**323,0**	332,7	144,1
Identité canadienne	384,2	**490,1**	547,0	564,7
Total des contributions	698,9	**813,1**	879,7	708,8
Total des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert	869,1	**968,5**	1 009,4	838,5

Tableau 3.3 : Renseignements sur les programmes de paiement de transfert (de plus de 5 millions de dollars)

Subventions

Développement culturel et patrimoine

Programme d'aide aux musées

Le programme offre aux musées et aux établissements apparentés canadiens une aide financière pour la tenue d'activités destinées à permettre aux générations actuelles et futures de Canadiens et de Canadiennes d'avoir accès à leur patrimoine humain, naturel, artistique et scientifique, et d'approfondir leur connaissance et leur compréhension du patrimoine et leur goût pour celui-ci. Le programme contribue à donner aux Canadiens et aux Canadiennes une meilleure compréhension de leur patrimoine riche et diversifié et un sens accru de citoyenneté partagée.

Programme d'aide aux publications

Le programme vise à fournir aux lecteurs canadiens un accès abordable aux périodiques canadiens. Parmi les priorités du programme, citons les suivantes : assurer la disponibilité de journaux communautaires hebdomadaires en régions rurales et soutenir les journaux publiés dans la langue officielle de la minorité ainsi que les publications ethnoculturelles, en versant une aide financière aux éditeurs de périodiques canadiens admissibles pour compenser partiellement les coûts de distribution.

Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens

Le programme aide les organismes à vocation artistique et patrimoniale à améliorer leurs pratiques de gestion et à concevoir de nouvelles façons de générer des revenus, en partenariat avec d'autres paliers de gouvernement et le secteur privé. L'appui accordé à un secteur culturel plus durable permettra de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient un meilleur accès à une grande variété d'expériences culturelles et de formes d'expression artistique, et à ce qu'ils puissent en profiter. Le programme comporte trois volets qui sont précisément destinés à réaliser cet objectif.

Le volet *Projets de stabilisation* octroie des subventions à des projets de stabilisation. Ces projets sont administrés par des groupes indépendants à but non lucratif qui représentent les intérêts de toute une collectivité grâce à la composition du conseil d'administration du groupe et à la diversité des sources de revenus générés. Dans le cadre de ce volet, les projets de stabilisation peuvent

recevoir un appui financier qui s'ajoutera aux sommes obtenues auprès des autres paliers de gouvernement et du secteur privé. Grâce à des revenus de diverses sources, les projets de stabilisation sont en mesure d'offrir une aide financière aux organismes artistiques et patrimoniaux admissibles de régions géographiques précises qui désirent entreprendre une démarche de restructuration fondamentale en matière de planification, de structure organisationnelle, de finances et de régie interne.

Le volet *Développement des compétences* offre des contributions aux organismes à vocation artistique et patrimoniale qui ne participent pas à un projet de stabilisation. Il assure une portée canadienne au programme en fournissant un soutien financier direct aux organismes artistiques et patrimoniaux qui n'ont pas accès au volet Projets de stabilisation mais qui désirent renforcer leurs compétences organisationnelles.

Le volet *Incitatifs aux fonds de dotation pour les organismes artistiques* est consacré à l'attribution de subventions aux fonds de dotation d'organismes artistiques. Réunir des capitaux et créer un fonds de dotation sont des démarches qui assurent la viabilité à long terme d'un organisme et renforcent sa capacité à atteindre ses objectifs en matière de réalisations artistiques. Ce volet invite le secteur privé à jouer un rôle actif dans la vie culturelle de la collectivité et offre des sommes en contrepartie de celles recueillies auprès des donneurs privés, à concurrence d'un dollar pour chaque dollar ainsi récolté, et ce, dans le but de constituer des fonds de dotation ou d'accroître le capital d'un fonds de dotation existant.

Identité canadienne

Promotion des langues officielles

Le programme offre une aide financière aux organismes qui appuient le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire afin d'aider ces communautés à accroître leur capacité à vivre dans leur propre langue, à participer à la société canadienne et à travailler à leur développement à long terme.

Programme du multiculturalisme

Le programme appuie les objectifs découlant de la politique gouvernementale en matière de multiculturalisme en accordant une aide aux initiatives communautaires, notamment à celles qui suscitent un dialogue public éclairé au sujet du multiculturalisme, encouragent la participation communautaire sous toutes ses formes, éliminent les obstacles à un accès équitable et améliorent la capacité des communautés à s'adapter au changement social.

Programme d'aide aux athlètes

Le programme vise à améliorer le système canadien du sport de haut niveau. Il aide les athlètes de calibre international à combler leurs besoins en matière d'entraînement et de compétition en leur octroyant des allocations de subsistance et d'entraînement et, s'il y a lieu, en payant leurs frais de scolarité.

Contributions

Développement culturel et patrimoine

Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition

Le programme vise à assurer le choix et l'accès à des livres d'auteurs canadiens qui reflètent la diversité culturelle et la dualité linguistique du Canada, tant au pays qu'à l'étranger. Il fournit un soutien financier aux maisons d'édition détenues par des intérêts canadiens, ainsi qu'à d'autres secteurs de l'industrie du livre, afin de favoriser un industrie canadienne solide et viable qui fait la promotion des livres d'auteurs canadiens.

Fonds du Canada pour les magazines

Le Fonds du Canada pour les magazines est conçu pour encourager la création d'un contenu rédactionnel canadien dans les magazines canadiens, accroître l'accès aux magazines canadiens au pays et améliorer la qualité et la diversité des magazines. Il vise aussi à renforcer l'infrastructure dans laquelle opèrent les magazines canadiens ainsi que la capacité des petits magazines à fonctionner dans le contexte du marché canadien.

Fonds de la musique du Canada

Le Fonds de la musique du Canada vise à renforcer l'industrie canadienne de la musique – des créateurs à l'auditoire. Le Fonds a été établi afin de réaliser trois objectifs primordiaux : faire en sorte que les musiciens, les créateurs, les artistes et les entrepreneurs canadiens aient les habiletés, le savoir-faire et les moyens nécessaires pour réussir dans un environnement mondial et numérique; accroître l'accès des Canadiens et des Canadiennes à un vaste choix d'oeuvres musicales canadiennes par l'entremise des médias traditionnels et nouveaux; rehausser les possibilités offertes aux musiciens, aux créateurs, aux artistes et aux entrepreneurs canadiens en vue d'apporter une contribution durable et significative à l'expression culturelle canadienne.

Programme de nouvelles oeuvres musicales

L'un des volets du Fonds de la musique du Canada, le Programme de nouvelles oeuvres musicales investit dans la carrière des futures étoiles de l'enregistrement sonore canadien en aidant les entrepreneurs, les créateurs et les artistes. Les nouveaux fonds leur permettront de développer leur talent et d'accroître leur savoir-faire. Cette source primordiale d'expression et de créativité canadiennes doit bénéficier de notre soutien et d'occasions de croissance. Le programme fournira un soutien financier par projet afin d'aider l'industrie de l'enregistrement sonore à se développer et à se renouveler.

Programme des entrepreneurs en musique

L'un des volets du Fonds de la musique du Canada, le Programme des entrepreneurs de la musique (PEM) aidera les entrepreneurs canadiens du secteur de la musique à établir une industrie viable et dynamique qui continuera à contribuer à l'univers musical canadien. Dans le cadre du PEM, les entrepreneurs canadiens du secteur de la musique recevront du financement pour les aider à faire la transition vers l'économie numérique, à favoriser le développement des talents canadiens et à atteindre l'autonomie financière à long terme. Ce programme s'adressera aux entrepreneurs professionnels bien implantés et admissibles qui ont de solides plans d'affaires pluriannuels et leur accordera le soutien nécessaire pour consolider et améliorer leurs ressources humaines, financières et technologiques. Grâce à ce volet, nos entrepreneurs acquerront de solides compétences en affaires.

Radio Canada International

Le financement de soutien de Radio Canada International (RCI), d'un montant de 15,52 millions de dollars par année, est fourni dans le cadre d'un accord de contribution liant le Ministère et la Société Radio-Canada (SRC) depuis 1998-1999. Cet accord a été prolongé jusqu'au 31 mars 2003 selon les modalités actuelles. RCI dispose également d'un fonds pour les dépenses en capital d'un montant de 15 millions de dollars réparti sur trois ans.

L'accord actuel reflète l'autonomie dont jouit la SRC; il prévoit que RCI doit diffuser au moins 150 heures par semaine et consulter le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international sur les changements dans les langues utilisées et les secteurs géographiques ciblés. À l'heure actuelle, RCI produit et diffuse des émissions originales en anglais et en français, et dans cinq langues étrangères (chinois, russe, espagnol, arabe et ukrainien) pour les auditoires étrangers. RCI rediffuse également les émissions radiophoniques nationales produites par son réseau de stations anglophones et francophones. En plus de la

transmission par ondes courtes, RCI utilise Internet, les satellites et un réseau de stations étrangères AM et FM pour joindre ses auditoires étrangers.

Programme national de formation dans le secteur des arts

Le programme vient en aide aux établissements canadiens indépendants, sans but lucratif et constitués en personne morale qui se spécialisent dans la formation de ceux qui envisagent une carrière artistique professionnelle. L'appui accordé à ces établissements permettra d'offrir une formation de haute qualité à des Canadiens et des Canadiennes talentueux et de mettre ainsi au monde une nouvelle génération de chefs de file dans le domaine des arts au Canada. L'atteinte de ces résultats sera mesurée au moyen des évaluations du programme et de l'analyse des rapports des bénéficiaires des contributions, des entrevues et des sondages portant sur l'ampleur et la qualité des programmes de formation en arts offerts au Canada.

Culture canadienne en ligne

Culture canadienne en ligne regroupe un éventail de programmes qui visent à stimuler la création de contenu culturel numérisé canadien, aussi bien en français qu'en anglais, et à étendre l'accès des Canadiens et des Canadiennes à un vaste éventail de choix culturels canadiens sur Internet. Les objectifs spécifiques de Culture canadienne en ligne sont de favoriser l'élaboration d'une masse critique de contenu culturel numérisé de qualité, d'en accroître la visibilité, de créer des auditoires pour ce contenu, et d'établir un environnement propice à la création de contenu culturel numérisé. Une importance toute particulière est accordée au contenu qui attire l'attention des jeunes (particulièrement par la création de matériel pédagogique), au contenu de langue française, ainsi qu'aux projets concertés qui regroupent divers partenaires des secteurs privé, public et sans but lucratif d'un peu partout au Canada.

Fonds des partenariats

Le Fonds des partenariats est un volet de Culture canadienne en ligne destiné à encourager la numérisation de contenus par des réseaux d'organismes à l'échelle du Canada. Le programme offre une aide à des organismes à but non lucratif oeuvrant dans le domaine du patrimoine culturel en partenariat avec les secteurs public, privé et à but non lucratif. Les bibliothèques, les organismes de conservation d'archives et les municipalités sont des bénéficiaires potentiels du fonds.

Présentation des arts Canada

Le programme appuie les organismes qui présentent de façon professionnelle des festivals, des programmes ou des séries de spectacles proposant diverses formes

d'expression artistique dans des collectivités partout au Canada. Ce programme encourage également les diffuseurs artistiques à offrir d'autres activités qui mettent davantage en contact les artistes professionnels et le public, et leur permettent d'interagir. L'objectif du Ministère est de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient plus de chances de faire directement l'expérience de la richesse des expériences artistiques.

Programme Espaces culturels Canada

Le programme a pour objectif de soutenir la construction, la rénovation et l'amélioration d'installations vouées aux arts et au patrimoine à but non lucratif partout au Canada et il vient compléter le Programme infrastructures Canada. Il permettra d'améliorer les conditions matérielles qui favorisent la créativité et l'innovation artistiques ainsi que l'accessibilité des Canadiens et des Canadiennes aux arts de la scène, aux arts visuels, de même qu'aux collections muséales et aux expositions patrimoniales. Les répercussions du programme seront mesurées au moyen d'évaluations indépendantes, d'un suivi continu des conditions matérielles dans les installations vouées aux arts et au patrimoine, de l'analyse des taux de fréquentation, du degré d'utilisation par la communauté et des revenus.

Fonds canadien de télévision

Le Fonds canadien de télévision (FCT) est une initiative culturelle des secteurs public et privé lancée par le gouvernement du Canada et l'industrie canadienne de la télévision par câble dans le but de fournir un financement essentiel au secteur de la production télévisuelle et cinématographique du Canada. Son objectif est d'appuyer la production d'émissions pertinentes sur le plan culturel et de haute qualité pour les Canadiens, ainsi que leur télédiffusion aux heures de grande écoute. Ce fonds appuie les programmations manifestement canadiennes, en anglais, en français et en langues autochtones, dans les genres qui englobent les dramatiques, les émissions pour enfants, les documentaires, les spectacles et les variétés que réalisent les deux secteurs de langues officielles, en situation minoritaire ou majoritaire.

Identité canadienne

Programme des langues officielles dans l'enseignement

Le programme offre aux membres des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire la possibilité de se faire instruire dans leur langue maternelle et de mieux connaître leur propre culture pour s'enrichir sur le plan culturel. Il offre aussi aux résidents de chaque province ou territoire la possibilité d'étudier le français ou l'anglais langue seconde et de mieux connaître la culture de l'autre communauté de langue officielle.

Promotion des langues officielles

Le programme aide les gouvernements des provinces et des territoires à favoriser le développement de communautés de langue officielle en situation minoritaire en leur fournissant des services dans leur propre langue, dans des domaines autres que l'éducation.

Échanges Canada

Le programme permet aux jeunes Canadiens et Canadiennes de créer des liens et de découvrir la diversité des communautés, des langues et des cultures du Canada. Il fournit également de l'information sur les possibilités d'échanges et d'autres activités connexes qui existent au Canada et à l'étranger. Les résultats visés par Échanges Canada sont notamment une augmentation des possibilités de faire l'expérience de la valeur des échanges, une meilleure appréciation de la diversité du Canada, une meilleure connaissance du Canada et un accès amélioré à l'information sur les programmes d'échanges et les activités liées aux échanges.

Programme des centres d'amitié autochtones

Le programme fournit un financement de base afin d'aider l'Association nationale de centres d'amitié, les associations provinciales et territoriales affiliées et un réseau de centres d'amitié autochtones. Le financement aide les organismes à obtenir des fonds additionnels en vue de concevoir et d'offrir des programmes appropriés sur le plan culturel et qui visent à améliorer la qualité de vie des Autochtones établis ou voyageant en milieu urbain. L'un des objectifs principaux du programme est d'améliorer la qualité de vie des Autochtones vivant en milieu urbain en soutenant les activités qui favorisent l'égalité d'accès et la participation à la société canadienne et qui respectent et renforcent la spécificité autochtone.

Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion

Le programme soutient la protection et l'enrichissement des langues et des cultures autochtones par le biais du financement et de l'appui offerts à 13 sociétés de communications autochtones pour la production et la diffusion d'émissions radiophoniques et télévisuelles qui répondent aux besoins culturels, linguistiques et d'information des Autochtones. L'un des objectifs clés du programme est de favoriser la participation des Autochtones du Nord aux activités et aux réalisations qui touchent le Nord.

Centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones

Le programme soutient un réseau d'activités communautaires appropriées sur le plan culturel, qui ont pour but de fournir des outils aux jeunes Autochtones en milieu urbain, ayant entre 15 et 24 ans, et de les encourager à résoudre leurs problèmes économiques, sociaux et personnels et à améliorer leurs perspectives d'avenir. Les objectifs clés du programme sont d'améliorer les perspectives économiques, sociales et personnelles des jeunes Autochtones en milieu urbain en appuyant la mise en oeuvre de projets et de programmes qui sont axés sur les communautés autochtones, qui sont pertinents sur le plan culturel et qui portent sur divers problèmes et besoins des jeunes Autochtones.

Initiative des langues autochtones

Le programme soutient les initiatives communautaires et familiales de revitalisation et de préservation des langues autochtones afin d'augmenter le nombre de locuteurs des langues autochtones, d'encourager l'utilisation des langues autochtones dans différentes contextes communautaires et de favoriser la transmission des langues d'une génération à l'autre.

Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives

Le programme fournit un financement de base afin d'appuyer la participation des Autochtones vivant hors réserve, des Indiens non inscrits, des Métis et des Inuits aux décisions de tous les ordres de gouvernement concernant diverses questions, comme la gouvernance autochtone, les droits ancestraux et issus des traités, les conditions socioéconomiques et la conservation de la culture. L'un des objectifs clés du programme est d'améliorer la qualité de vie des Autochtones en encourageant leur participation aux décisions de tous les ordres de gouvernement relatives à diverses questions autochtones.

Programme des partenariats communautaires

Le programme s'inscrit dans la volonté du ministère du Patrimoine canadien de favoriser la cohésion sociale et l'esprit d'innovation au Canada. Il cadre avec les objectifs stratégiques du Ministère visant le renforcement des liens entre les Canadiens et les Canadiennes et la promotion des occasions de participer à la vie communautaire. Le programme vise essentiellement les objectifs suivants : sensibiliser le public à la contribution que les bénévoles et le secteur bénévole apportent à la société canadienne, promouvoir le bénévolat et l'engagement communautaire, et renforcer la capacité des organismes bénévoles à offrir des programmes et des services dont les Canadiens et les Canadiennes peuvent tirer profit. Le secteur bénévole bénéficiera d'un financement qui servira à améliorer sa capacité à augmenter ses ressources documentaires, à créer des réseaux et à

partager de l'information, et à offrir des expériences positives aux bénévoles. De façon générale, les Canadiens et les Canadiennes tireront avantage d'un secteur bénévole amélioré qui pourra accomplir ce que la société canadienne attend de lui.

Programme de soutien au sport

Le programme soutient les organismes nationaux unisport et multisports afin de les aider à mettre en oeuvre la programmation visant à former des athlètes, des entraîneurs et des arbitres canadiens pour qu'ils puissent réaliser des performances aux niveaux internationaux les plus élevés. Dans le cadre de cette activité, Sport Canada coordonne les efforts des divers paliers de gouvernement et d'autres organismes pour fournir aux athlètes un système leur permettant de progresser sans problème à compter du début de leur carrière dans le sport jusqu'aux plus hauts niveaux de compétition.

Programme d'accueil des jeux

Le programme a pour objectif d'améliorer la capacité des athlètes canadiens d'exceller aux plus hauts niveaux internationaux de compétition et d'améliorer le système sportif au Canada. Le programme comprend l'accueil de grands jeux, comme les Jeux olympiques ou les Jeux du Commonwealth, d'épreuves unisport comme les Championnats mondiaux d'athlétisme, et de manifestations ciblées comme les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord et les Jeux du Canada.

Tableau 3.4 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles

Recettes à valoir sur le crédit (En millions de dollars)	Prévisions de recettes 2002-2003	**Recettes prévues 2003-2004**	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006
Développement culturel et patrimoine				
Services des musées et du patrimoine	2,5	**2,5**	2,5	2,5
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	2,0	**2,2**	2,2	2,2
Total des recettes disponibles	4,5	**4,7**	4,7	4,7

Recettes non disponibles

Recettes à valoir sur le Trésor (en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2002-2003	**Recettes prévues 2003-2004**	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006
Identité canadienne				
Accord fédéral-provincial sur les loteries	56,9	**57,0**	57,0	57,0
Total des recettes non disponibles	56,9	**57,0**	57,0	57,0
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles	61,4	**61,7**	61,7	61,7

Tableau 3.5 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	**Total**
Dépenses prévues (budgétaires et non budgétaires du Budget principal des dépenses plus rajustements)	1 201,1
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	13,0
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et des dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	7,4
Indemnisation des victimes d'accident du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,1
Traitements et dépenses connexes liées aux services juridiques fournis par Justice Canada	1,9
Moins : Recettes disponibles	4,7
Moins : Recettes non disponibles	57,0
Coût net du programme pour 2002-2003 (total des dépenses prévues)	1 161,8

Tableau 3.6 : Prêts, placements et avances (non-budgétaires)

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Développement culturel et patrimoine				
Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels*	0,01	**0,01**	0,01	0,01
Total	0,01	**0,01**	0,01	0,01

Tableau 3.7 : Ressources du portefeuille

Plan de dépenses du portefeuille

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Ministère du Patrimoine canadien*	1 126,9	**1 196,4**	1 200,9	1 024,0
Agence Parcs Canada*	466,8	**400,4**	386,9	379,1
Archives nationales du Canada	59,5	**49,5**	52,8	53,0
Bibliothèque nationale du Canada	45,0	**41,8**	41,1	41,1
Centre national des Arts*	26,6	**26,3**	26,3	26,3
Commission de la capitale nationale*	124,3	**98,8**	110,8	105,6
Commission de la fonction publique*	155,9	**130,6**	129,1	129,1
Commission des champs de bataille nationaux	8,8	**8,7**	8,7	8,7
Condition féminine Canada	24,4	**23,9**	23,5	23,5
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes***	9,0	**7,9**	5,5	5,3
Conseil des Arts du Canada*	153,7	**151,3**	125,1	125,1
Fondation canadienne des relations raciales**	-	**-**	-	-
Musée canadien de la nature*	26,9	**33,9**	35,2	41,2
Musée canadien des civilisations*	80,0	**84,3**	81,6	56,3
Musée des beaux-arts du Canada*	42,5	**41,3**	41,3	41,3
Musée des sciences et de la technologie du Canada*	27,2	**35,3**	29,1	23,6
Office national du film du Canada*	65,3	**63,2**	63,4	63,4
Société Radio-Canada*	1 045,2	**1 017,4**	957,4	957,4
Téléfilm Canada*	137,1	**130,1**	129,6	125,6
Total des crédits	3 625,0	**3 541,2**	3 448,4	3 229,6
Plus : Revenus	634,4	**617,4**	635,4	678,0
Ressources totales	4 259,4	**4 158,6**	4 083,8	3 907,6

* Ces organismes produisent des revenus annuels.

** La Fondation canadienne des relations raciales ne reçoit pas de crédits parlementaires annuels. Ses revenus proviennent principalement du fonds de dotation de 24 millions de dollars établi par le gouvernement du Canada en 1996 et son fonctionnement est assuré par des investissements, des dons et des activités de financement.

*** Les chiffres présentés pour le CRTC ne montrent que les crédits et non pas les ressources totales accordées à l'organisme. En tant qu'organisme financé selon la méthode du crédit net, le CRTC fonctionne d'après le principe de l récupération des coûts. Ses recettes nettes en vertu d'un crédit sont comprises dans le revenu global total indiqué ci-dessus.

4. Autres renseignements

Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien

Loi de l'impôt sur le revenu (crédits d'impôt et organismes nationaux dans le domaine des arts)	L.R.C. 1985 (5e suppl.), tel que modifié
Loi instituant des jours de fête légale	L.R.C. 1985, ch. H-5
Loi instituant un symbole national	L.R.C. 1985, ch. N-17
Loi sur Investissement Canada (investissement culturel étranger)	L.R.C. 1985, ch. 28 (1er suppl.)
Loi sur l'Agence Parcs Canada	L.C. 1998, ch. 31
Loi sur l'emploi dans la fonction publique (rapport au Parlement)	L.R.C. 1985, ch. P-33
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels	L.R.C. 1985, ch. C-51
Loi sur l'hymne national	L.R.C. 1985, ch. N-2
Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes	L.C. 1999, ch. 29
Loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales (pas en vigueur)	L.C. 1991, ch. 7
Loi sur la Bibliothèque nationale	L.R.C. 1985, ch. N-12
Loi sur la capitale nationale	L.R.C. 1985, ch. N-4
Loi sur la condition physique et le sport amateur	L.R.C. 1985, ch. F-25
Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales	L.C. 1991, ch. 8
Loi sur la Fondation Jules et Paul-Émile Léger	L.C. 1980-81-82-83, ch. 85
Loi sur la maison Laurier	L.R.C. 1952, ch. 163
Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs	L.R.C. 1985, ch. L-8
Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales	L.R.C. 1985, ch. 52 (4e suppl.)
Loi sur la radiodiffusion	L.C. 1991, ch. 11
Loi sur le Centre national des Arts	L.R.C. 1985, ch. N-3
Loi sur le cinéma	L.R.C. 1985, ch. N-8

Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	L.R.C. 1985, ch. C-22
Loi sur le Conseil des Arts du Canada	L.R.C. 1985, ch. C-2
Loi sur le ministère des Transports (canaux historiques)	L.R.C. 1985, ch. T-18
Loi sur le ministère du Patrimoine canadien	L.C. 1995, ch. 11
Loi sur le multiculturalisme canadien	L.R.C. 1985, ch. 24 (4e suppl.)
Loi sur le parc international Waterton-Glacier de la paix	L.C. 1932, ch. 55
Loi sur le parc marin du Saguenay-St-Laurent	L.C. 1997, ch. 37
Loi sur le parc national de l'archipel de Mingan	L.C. 1984, ch. 34
Loi sur le statut de l'artiste (Partie 1)	L.C. 1992, ch. 33
Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada	L.C. 2002, ch. 18
Loi sur les Archives nationales du Canada	L.R.C. 1985, ch. 1 (3e suppl.)
Loi sur les champs de bataille nationaux à Québec	L.C. 1907-08, ch. 57-58
Loi sur les espèces en péril (pas en vigueur)	L.C. 2002, ch. 29
Loi sur les forces hydrauliques du Canada (canaux historiques et parcs à l'extérieur du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest)	L.R.C. 1985, ch. W-4
Loi sur les langues officielles (Partie VII)	L.R.C. 1985, ch. 31 (4e suppl.)
Loi sur les lieux et les monuments historiques du Canada	L.R.C. 1985, ch. H-4
Loi sur les marques de commerce (symboles nationaux)	L.R.C. 1985, ch. T-13
Loi sur les musées	L.C. 1990, ch. 3
Loi sur les normes de fabrication du drapeau national du Canada	L.R.C. 1985, ch. N-9
Loi sur les parcs nationaux du Canada	L.C. 2000, ch. 32
Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers	L.C. 1999, ch. 23
Loi sur les traitements (lieutenants-gouverneurs)	L.R.C. 1985, ch. S-3
Loi sur Téléfilm Canada	L.R.C. 1985, ch. C-16

Adresses sur Internet

Patrimoine canadien	**http://www.patrimoinecanadien.gc.ca**
Ministre du Patrimoine canadien	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/pc-ch/min/index_f.cfm
Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/pc-ch/sec_multi/index_f.cfm
Secrétaire d'État (Sport amateur)	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/pc-ch/sec_sport/index_f.cfm
Sous-ministre	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/pc-ch/sm-dm/index_f.cfm
Organismes et sociétés d'État du portefeuille	**http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/pc-ch/ac-os/index_f.cfm**
Archives nationales du Canada	http://www.archives.ca
Bibliothèque nationale du Canada	http://www.nlc-bnc.ca
Centre national des Arts	http://www.nac-cna.ca
Commission de la capitale nationale	http://www.capcan.ca
Commission des champs de bataille nationaux	http://www.ccbn-nbc.gc.ca
Condition féminine Canada	http://www.swc-cfc.gc.ca
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	http://www.crtc.gc.ca
Conseil des Arts du Canada	http://www.canadacouncil.ca
Fondation canadienne des relations raciales	http://www.crr.ca
Lieux historiques nationaux du Canada	http://www.parkscanada.gc.ca/lhn-nhs/index_f.asp
Musée canadien de la guerre	http://www.museedelaguerre.ca

Musée canadien de la nature	http://www.nature.ca
Musée canadien de la photographie contemporaine	http://cmcp.gallery.ca
Musée canadien des civilisations	http://www.civilisations.ca
Musée de l'agriculture du Canada	http://www.agriculture.nmstc.ca
Musée de l'aviation du Canada	http://www.aviation.nmstc.ca
Musée des beaux-arts du Canada	http://www.national.gallery.ca
Musée des sciences et de la technologie Canada	http://www.science-tech.nmstc.ca
Musée virtuel de la Nouvelle-France	http://www.vmnf.civilization.ca
Office national du film	http://www.onf.ca
Parcs Canada	http://www.parkscanada.gc.ca
Société Radio-Canada	http://www.radio-canada.ca
Téléfilm Canada	http://www.telefilm.gc.ca

Arts et culture

Affaires culturelles	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/index_f.cfm
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/bcpac-cavco/index_f.cfm
Capitales culturelles du Canada	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ccc/index_f.cfm
Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/bcpac-cavco/progs/cipc-cptc/index_f.cfm

Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/bcpac-cavco/progs/cisp-pstc/index_f.cfm
Désignation des organismes de services nationaux dans le domaine des arts	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/osna-naso/index_f.cfm
Direction générale de la politique du droit d'auteur	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pda-cpb/index_f.cfm
Espaces culturels Canada	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ecc-csp/index_f.cfm
Examen de la politique cinématographique canadienne	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/pol/cinema-film/index_f.cfm
Fonds canadien de télévision	http://www.fondscanadiendetele.ca/index.htm
Fonds de développement des industries culturelles	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/fdic-cidf/index_f.cfm
Fonds de la musique du Canada	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/fcmus-cmusf/index_f.cfm
Fonds du Canada pour les magazines	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/fcm-cmf/index_f.cfm
Générique du mot-symbole « Canada »	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/gmsc-cwsc/index_f.cfm
Journée mondiale de la danse	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/arts/danse/danse_f.html
Journée mondiale de la musique	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/arts/musique/musique_f.html
Journée mondiale de la poésie	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/arts/poesie/poesie_f.html
Journée mondiale du théâtre	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/arts/theatre/theatre_f.html
Présentation des arts Canada	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/pac-apc/index_f.cfm
Politique de la radiodiffusion et innovation	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/ri-bpi/index_f.cfm
Politique des arts	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/arts/index_f.cfm
Programme d'aide aux publications	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pap/index_f.cfm

Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/pcapc-cahsp/index_f.cfm
Programme de développement de l'industrie de l'édition	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/padie-bpidp/index_f.cfm
Programme de distribution dans le Nord	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/padn-ndp/index_f.cfm
Programmes de financement de Culture canadienne en ligne	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/pcce-ccop/index_f.cfm
Programme de prêts aux éditeurs de livres	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/ppel-lpbp/index_f.cfm
Programme national de formation dans le secteur des arts	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/pnfsa-natcp/index_f.cfm
TV5	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/tv5/index_f.cfm
Un avenir en art	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/tomorrowstartstoday/site/fr-intro.html

Patrimoine

Commission canadienne d'examen des exportations des biens culturels	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/cebc-cperb/index_f.cfm
Institut canadien de conservation	http://www.cci-icc.gc.ca
Journée internationale des musées	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/imd-jim-2002/index_f.cfm
Musée virtuel du Canada	http://www.museevirtuel.ca
Politique du patrimoine	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ph/index_f.cfm
Programme d'investissement du Musée virtuel du Canada	http://www.rcip.gc.ca/Francais/Membres/Programme_Investissement_Mvc/index.html
Réseau canadien d'information sur le patrimoine	http://www.rcip.gc.ca

Citoyenneté et identité

Campagne du 21 mars	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/march-21-mars

Cérémonial et promotion des symboles canadiens	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/cpsc-ccsp/index_f.cfm
Défi de l'affiche de la fête du Canada	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/affiche-poster/index_f.cfm
Droits de la personne	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/pdp-hrp/index_f.cfm
Échanges Canada	http://www.echanges.gc.ca
Études canadiennes	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/pec-csp/index_f.cfm
Initiative sur le secteur bénévole et communautaire	http://www.vsi-isbc.ca
Jeunes bénévoles	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/Cyberstation/html/home_f.htm
Jeunesse Canada au travail	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/YCW-JCT/francais/apercu.htm
Jour du Drapeau national du Canada	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/flag-drapeau/index_f.cfm
Langues officielles	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/index_f.cfm
Le Canada en fête	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/canada/index_f.cfm
Le sentier de l'héroïsme	http://www.heros.gc.ca
Multiculturalisme	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/multi/index_f.cfm
Partenariats communautaires	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/pc-cp/index_f.cfm
Programmes des Autochtones	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/pa-app/index_f.cfm
International	
Affaires internationales	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ai-ia/index_f.cfm
Expositions internationales	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/expo/index_f.cfm

Francophonie internationale	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/international/index_f.cfm
Routes commerciales	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/index_f.cfm
Sport	
Groupe de travail international sur les femmes et le sport	http://www.iwg.gti.org
Secrétariat de la candidature de Vancouver/Whistler 2010	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/2010/index_f.cfm
Sport Canada	http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/sc/index_f.cfm
Place du Canada	**http://www.placeducanada.gc.ca**
Principal site Internet du gouvernement du Canada (site du Canada)	**http://www.canada.gc.ca**

Points de service du ministère du Patrimoine canadien

Administration centrale
- ■ Hull, Québec
- ● Ottawa, Ontario [2]

Région de l'Ouest
- ▲ Vancouver, Colombie-Britannique
- ● Kelowna, Colombie-Britannique
- ● Victoria, Colombie-Britannique
- ● Calgary, Alberta
- ● Edmonton, Alberta
- ● Whitehorse, Yukon

Région des Prairies et du Nord
- ▲ Winnipeg, Manitoba
- ● Iqaluit, Nunavut
- ● Regina, Saskatchewan
- ● Saskatoon, Saskatchewan
- ● Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

Région de l'Ontario
- ▲ Toronto, Ontario
- ● Hamilton, Ontario
- ● London, Ontario
- ● Ottawa, Ontario
- ● Sudbury, Ontario
- ● Thunder Bay, Ontario

Région du Québec
- ▲ Montréal, Québec
- ● Québec, Québec

Région de l'Atlantique
- ▲ Moncton, Nouveau-Brunswick
- ● Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
- ● Halifax, Nouvelle-Écosse
- ● St. John's, Terre-Neuve

Autres renseignements page 49

Contacts pour renseignements supplémentaires

Administration centrale
Ministère du Patrimoine canadien
25, rue Eddy, pièce 10G3
Hull (Québec)
K1A 0M5
Tél. : (819) 997-0055

Région de l'Ontario
Ministère du Patrimoine canadien
150, rue John, suite 400
Toronto (Ontario)
M5V 3T6
Tél. : (416) 973-5400

Région des Prairies et du Nord
Ministère du Patrimoine canadien
275, avenue Portage, 2e étage
Case postale 2160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3R5
Tél. : (204) 983-3601

Région de l'Atlantique
Ministère du Patrimoine canadien
1045, rue Main, 3e étage, section 106
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél. : (506) 851-7066

Région du Québec
Ministère du Patrimoine canadien
Complexe Guy-Favreau, tour ouest,
6e étage
200, boulevard René-Lévesque
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-2332

Région de l'Ouest
Ministère du Patrimoine canadien
300, rue West Georgia, 4e étage
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 6C6
Tél. : (604) 666-0176

Pour accéder aux services et aux programmes du gouvernement du Canada
à un même endroit, visiter :

http://www.servicecanada.gc.ca

ou appeler :

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATME/ATS 1 800 465-7735